



88 Nouveaux cas
69 Guérisons
5 Décès

Lire page 16

Alger

Plus de 11 700 logements toutes formules confondues attribués

Le wali d'Alger, Youcef Cherfa, a présidé, ce samedi, une opération de distribution de 11 740 unités de logement, toutes formules confondues, aux familles bénéficiaires à travers différentes communes de la capitale.

Lire page 16

Vœux

«Sur la voie de nos ancêtres»

A l'occasion du 67^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, *L'Echo d'Algérie* s'incline devant la mémoire de nos martyrs et exprime ses vœux les plus sincères au peuple algérien en lui souhaitant une grande réussite dans l'effort de l'édification d'une Algérie juste et prospère.

Gloire à nos Martyrs

A quelques jours du coup d'envoi de la campagne électorale

Les partis politiques en lice procèdent aux derniers réglages

● A quelques jours du coup d'envoi de la campagne pour les élections locales du 27 novembre prochain, les partis politiques en lice procèdent aux derniers réglages avant d'investir le terrain pour tenter de convaincre les électeurs de leurs programmes respectifs. A ce titre, plusieurs partis ont déjà peaufiné leurs programmes électoraux, alors que d'autres sont en train d'apporter les derniers réglages. Pour ce faire, un protocole sanitaire pour les élections du 27 novembre, a été signé récemment entre l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et le ministère de la Santé, en vue de prévenir contre la propagation du coronavirus.

Lire page 3



Photo : D.R. ©

Guerre de Libération nationale

Défier l'opération Jumelle, «un tournant décisif» dans le cours de la Révolution

● De jeunes moudjahidates se remémorent leur parcours héroïque

Défier l'opération Jumelle lancée par les forces ennemies en juillet 1959, marquait un tournant décisif dans le cours de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, émaillée d'énormes sacrifices pour libérer l'Algérie du joug colonial, témoigne le moudjahid Salah Ouzrourou, un ancien officier de l'ALN.

Un des rescapés de cette opération d'envergure montée par les forces coloniales pour anéantir l'ALN dans les maquis à travers les différentes régions de la Wilaya III historique, l'officier Ouzrourou garde à ce jour de profondes séquelles et des balles dans son corps, qui témoignent d'une atrocité inégalée subie durant la Guerre de Libération.

Lire page 4

Coronavirus

Mise en place nécessaire d'une nouvelle stratégie pour inciter les citoyens à la vaccination

Lire page 5

Énergies renouvelables

L'investissement mondial a atteint un niveau record en 2020

Lire page 7

21 Echos du jour

CRAAG Secousse tellurique de magnitude 3,2 à Bouira



Une secousse tellurique de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, vendredi soir, à 21h17 dans la wilaya de Bouira. L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km au Sud de Djebahia.

Sept personnes ont trouvé la mort et 290 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié, hier, par la Protection civile. Les agents de la Protection civile ont procédé également, durant cette période, à l'extinction de cinq incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger, Bordj Bou-Arréridj, Oum El Bouaghi, Tébessa et Relizane. Les secours de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour prodiguer les premiers soins à 12 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage à travers les wilayas de Blida, Médéa et Saïda. Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 53 opérations de sensibilisation à travers le territoire national pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le



confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 18 opérations de désinfection générale. Les opérations de

désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Relizane

Une bande de quartier démantelée à Mazouna

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de wilaya de Relizane ont démantelé une bande de quartier composée de 12 éléments opérant à Mazouna. L'opération a été menée récemment suite à des informations faisant état des agissements de cette bande constituée de repris de justice à l'origine de troubles à l'ordre public, d'affrontement à l'arme blanche et de trafic de stupéfiants au

niveau de plusieurs quartiers de Mazouna. Les éléments de la BRI, en collaboration avec ceux des services de la Police judiciaire, ont pu arrêter ces éléments et saisir au niveau de leurs domiciles un fusil de chasse, plusieurs armes blanches dont des épées et une bombe lacrymogène, utilisées pour terroriser leurs victimes. Les policiers ont également saisi 729 comprimés de psychotropes, des flacons de produits

anesthésiants, une quantité de drogue, 225 unités de boissons alcoolisées ainsi qu'un montant de 470.000 DA représentant des revenus de leurs activités illicites. Les mis en cause ont été poursuivis pour constitution d'un gang de quartier, de troubles à l'ordre public et trafic de stupéfiants de psychotropes et de boissons alcoolisées. Ils seront présentés devant la justice

Sûreté d'Alger

Arrestation d'un groupe criminel spécialisé dans la contrefaçon et le piratage

Les services de la Police judiciaire de la sûreté de Rouiba (Alger) ont procédé à l'arrestation d'un groupe criminel pour faux et usage de faux de documents administratifs ainsi que la contrefaçon et le piratage d'appareils électroniques. L'opération

s'est soldée par l'arrestation de trois individus et la récupération de 9 appareils électroniques qui étaient utilisés dans le piratage et la saisie de 4 modems, 2881 puces de différents opérateurs de téléphonie, cinq téléphones portables, un ordinateur, une

imprimante, deux cachets commerciaux et des documents administratifs falsifiés «Après parachèvement de la procédure légale, les suspects ont présentés devant le Procureur de la République territorialement compétent.

Guelma

Saisie de 1800 capsules de psychotropes et deux arrestations

Des policiers ont procédé, mercredi après-midi, lors d'une opération de contrôle à Hammam Debagh, à la saisie de 1800 comprimés psychotropes qui étaient soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un véhicule touristique, a précisé le communiqué de la police. Il s'agit de deux prévenus âgés de 24 et 31 ans résidant à Guelma. Cette opération est la deuxième du genre effectuée par les mêmes services

en deux jours, précise la même source. Présentés à la justice, les deux présumés dealers ont été placés en détention par le magistrat en attendant les suites de l'enquête. Le responsable des enquêteurs confirme la tendance haussière de la consommation et de la contrebande liées à ces produits pharmaceutiques détournés pour un autre usage que curatif.

Aïn Témouchent

Arrestation de l'auteur présumé d'un crime

Les éléments du service de la Police judiciaire d'Aïn Témouchent ont arrêté l'auteur présumé d'un crime. Le mis en cause, en état de fuite, a été appréhendé après d'intenses opérations de recherche qui ont permis de suivre ses déplacements et de le localiser dans la wilaya d'Oran où il s'est réfugié. Les policiers ont pu l'appréhender après l'obtention de l'autorisation de l'extension de leur compétence. Le mis en cause, âgé de 36 ans, a été arrêté dans le prolongement de l'enquête sur le meurtre d'un jeune de 23 ans, le 11 octobre dernier, à la cité Zitoune, au chef-lieu de wilaya.

Béjaïa

Une jeune fille de 13 ans retrouvée pendue à un arbre

Un jeune fille de 13 ans, a mis fin à ses jours, dans l'après-midi de ce jeudi, en se pendant dans un espace vert d'une maison située au niveau de la localité d'Achlouf, une région relevant de la daïra d'El Kseur a-t-on appris d'une source digne de foi. Le corps de la victime a été déposé à l'établissement public de proximité puis transféré vers l'hôpital de Béjaïa pour les besoins de l'autopsie. Par ailleurs, l'on nous signale qu'une enquête d'usage a été ouverte pour élucider ce drame.

Tizi-Ouzou

Une femme poignardée mortellement

Une jeune femme a été mortellement poignardée dans l'après-midi de jeudi dernier, à la nouvelle ville de Tizi-Ouzou. L'auteur présumé qui avait pris la fuite après cet acte barbare serait l'époux de la victime qui aurait demandé le divorce. Des citoyens qui avaient assisté impuissants à cette scène horrible ont alerté les services de police et de la protection civile qui se sont déplacés sur les lieux pour faire le constat et évacuer la victime. Cet acte abject contre la femme est le deuxième du genre à être commis dans la wilaya de Tizi-Ouzou en l'espace d'un mois. Le premier a eu lieu au début du mois d'octobre à Draâ Ben Khedda où un jeune boucher avait tué sa fiancée à coups de couteau. Cet énième crime contre la femme interpellé par sa sauvagerie et la société et les services de sécurité.

Souk Ahras

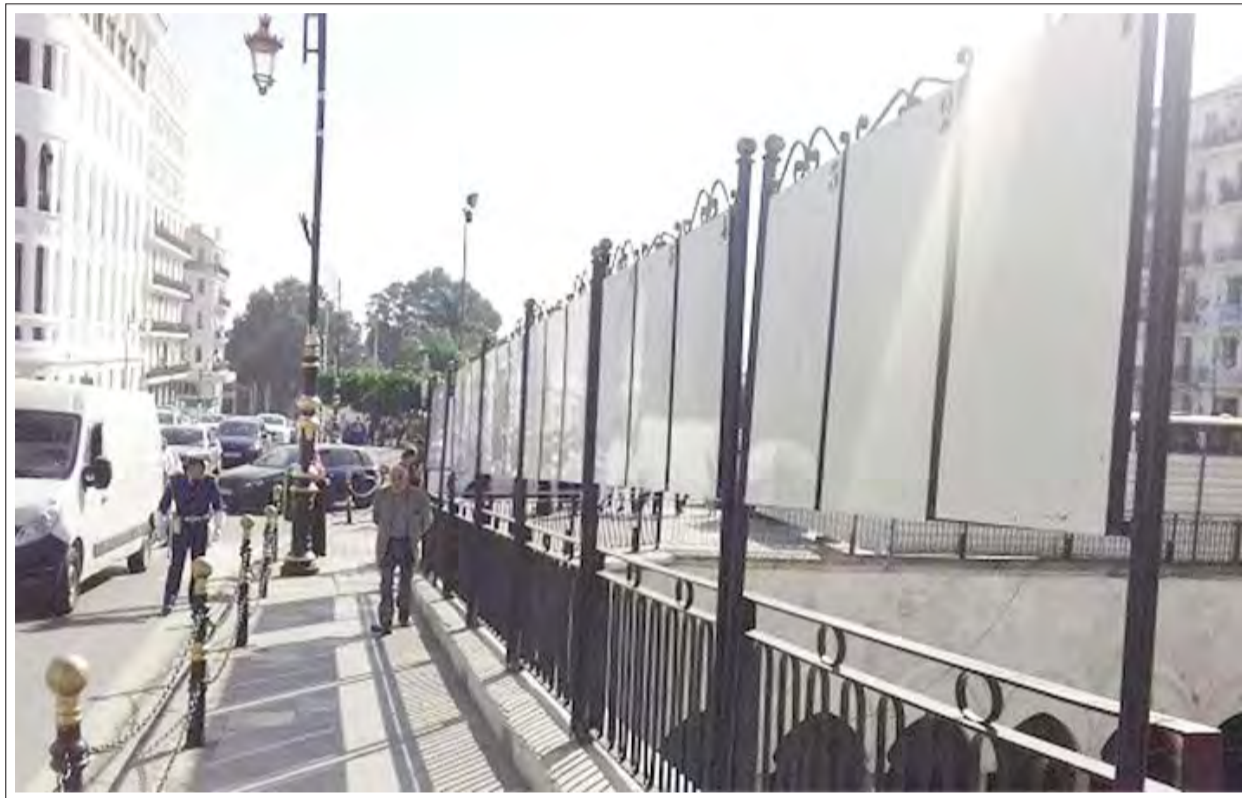
Le directeur d'une banque et quatre employés écroués

Agissant sur la base de renseignements faisant état de l'utilisation frauduleuse des documents personnels des clients de la banque pour procéder à des retraits de sommes d'argent en devises dans le chapitre des allocations touristiques, les enquêteurs ont réussi à cerner la responsabilité pénale autour de 11 employés, dont le directeur d'antenne. Ce sont en tout plus de 2000 opérations de faux et usage de faux où des passeports photocopiés des clients de cette même banque ont été frauduleusement utilisés par les mis en cause. Ces derniers ont été présentés par-devant le parquet de Souk Ahras, et ont été auditionnés pour détournement de deniers publics, abus de fonction, faux et usage de faux dans des documents à caractère financier avec usurpation d'identité, acquisition d'indus droits sous de fausses identités et négligence ayant entraîné le détournement de deniers publics. Cinq employés, dont le directeur, ont été placés en détention préventive au moment où six autres, dont quatre femmes, ont été mis sous contrôle judiciaire.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie	Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid Directrice de la Rédaction D ^e Lila Meraou Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi Directeur Technique Walid Boumaaraf	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02 Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59 Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Express Impression SIA	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	www.lechodalgerie-dz.com	E-mail : echodalgerie@gmail.com	Compte N° : 005001114002013631013		

A quelques jours du coup d'envoi de la campagne électorale Les partis politiques en lice procèdent aux derniers réglages

A quelques jours du coup d'envoi de la campagne pour les élections locales du 27 novembre prochain, les partis politiques en lice procèdent aux derniers réglages avant d'investir le terrain pour tenter de convaincre les électeurs de leurs programmes respectifs.



affichant leur disponibilité à contribuer à toute démarche visant à moraliser l'action politique, resserrer les rangs, renforcer l'unité nationale et protéger le tissu social de la nation algérienne. Ils ont aussi appelé les Algériens à davantage de cohésion sociale et de vigilance pour contrecarrer les complots ourdis contre le pays et la nation, exhortant tous les acteurs politiques à faire des prochaines élections une occasion favorable au lancement d'une concurrence libre et loyale et au bannissement de toute atteinte à ses règles ou à son bon déroulement en œuvrant à réunir les bonnes conditions susceptibles de permettre au peuple d'exercer sa souveraineté dans le cadre de la loi et dans un climat exempt de doutes et de polémique. Ces mêmes partis ont mis en exergue l'importance du rôle des électeurs dans la légitimation des Assemblées locales, à travers l'affluence massive aux bureaux de vote, affirmant leur engagement à contribuer sérieusement à l'humanisation de l'action politique et à l'écartement de l'argent sale, à travers la présentation des meilleurs cadres et compétences à ce rendez-vous électoral. Selon de nombreux observateurs, il s'agit d'une étape importante dans l'agenda politique pour lequel s'est engagé le Président Tebboune devant le peuple algérien en vue d'opérer un changement via le renouvellement de l'ensemble des institutions constitutionnelles. Le processus de mise en place des institutions de l'Etat, faut-il le souligner, devrait connaître son achèvement avec pour objectif primordial de rétablir la confiance entre les citoyens et les institutions de l'Etat. Cela n'est pas une sinécure, mais il s'agit bel et bien d'un grand défi que les nouveaux membres du gouvernement, les députés ou les futurs élus au niveau des assemblées locales doivent relever, et cela passe inévitablement par l'écoute des citoyens et la prise en charge de leurs doléances et préoccupations. Le président de la République avait relevé, dans un précédent message à la nation, que les élections législatives organisées en juin dernier, ont permis à l'Algérie de franchir «un pas important dans la démarche nationale de redressement global, qui repose sur une méthodologie progressive et un impératif d'efficacité, qu'il s'agisse du rétablissement de la confiance et de la crédibilité des institutions de l'Etat ou des défis multiples sur les plans économique et social». Louant les efforts des acteurs de la scène politique et de la société civile et de toutes les volontés ayant contribué à la tenue des élections législatives dans le cadre de la concurrence politique loyale, le Président Tebboune a rendu hommage à l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), et aux autres corps de sécurité pour avoir veillé au déroulement de cette échéance dans un climat de quiétude et de sérénité. Le président de la République s'est dit convaincu que l'organisation des législatives anticipées a été «un pas décisif sur la voie du parachèvement d'un processus pertinent et irréversible offrant au peuple de prometteuses perspectives pour élire ses représentants, exercer sa souveraineté populaire à travers les urnes, conformément aux règles de la démocratie réelle». Pendant ce temps, les appels de la classe politique se sont multipliés pour la consolidation de l'unité des rangs et à l'engagement autour du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et à travers sa personne tous les symboles et les institutions de l'Etat et à œuvrer à contrecarrer les actions des parties hostiles au pays. En outre, ils ont rappelé la détermination ferme de l'Algérie à consacrer les principes de paix et de stabilité durables dans son environnement régional, avec sévérité et sagesse, de manière à garantir aux peuples de la région une vie paisible et prospère. A ce titre, plusieurs partis politiques ont plaidé pour la relance de l'action commune en vue d'initier un projet national inclusif permettant de renforcer le front interne pour faire face aux différentes menaces externes et affronter les prochains défis qui attendent le pays. Ils ont appelé, à cet égard, à une coopération «sincère et sérieuse» devant aboutir au lancement d'un projet national fédérateur à même de renforcer le front interne et de contrecarrer toute menace venant de l'extérieur. De même qu'ils ont lancé un appel pour l'édification d'institutions crédibles et jouissant de la légitimité populaire qui préservent l'Algérie et contribuent à son développement politique, économique, social et culturel, ainsi que dans tous les domaines. Ils ont également dénoncé l'ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie, estimant que cette démarche participait d'une vision colonialiste et arrogante visant à semer la discorde entre les enfants du seul peuple. Une ingérence condamnée par les positions officielles et les partis, car pleinement conscients des visées de cette intervention qui entendait faire chanter les responsables et institutions officielles, en vue de réaliser des objectifs économiques, socioculturels et géostratégiques. Ils ont souligné que l'Algérie s'achemine, lors de cette phase, vers la préparation des prochaines élections législatives et locales, d'où l'intérêt de bien assimiler l'importance de cette étape dans le processus d'édification du pays, à travers le parachèvement de la construction des institutions de l'Etat et de donner une véritable signification à la pratique politique probe et propre en la prévenant de tous les aspects négatifs vécus par le passé. De même, le peuple algérien et son Armée sont appelés à constituer un mur infranchissable contre toutes les tentatives visant l'unité du pays, sa sécurité et sa stabilité.

T. Benslimane

A ce titre, plusieurs partis ont déjà peaufiné leurs programmes électoraux, alors que d'autres sont en train d'apporter les derniers réglages. Pour ce faire, un protocole sanitaire pour les élections du 27 novembre, a été signé récemment entre l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et le ministère de la Santé, en vue de prévenir contre la propagation du coronavirus. Ce protocole a été signé par le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, et le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouazid, en présence des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie. A cette occasion, les deux parties ont souligné leur attachement à l'application stricte des mesures préventives pour le déroulement du scrutin «en toute sécurité», relevant que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de ce rendez-vous. Le nombre de candidats aux élections des Assemblées communales (APC) s'élève à 135 000 candidats soit 4 candidats pour un siège, tandis que le nombre des candidats aux élections des Assemblées de wilayas (APW) est de 18 000 candidats, soit 8 candidats pour un siège, a précisé M. Charfi. Il a fait savoir que toutes les données nécessaires seront présentées ce dimanche après l'expiration des délais de recours et l'annonce des résultats du Conseil de l'Etat sur les contentieux déposés à son niveau. Pour sa part, le ministre de la Santé a indiqué que l'affluence sur la vaccination a été mitigée d'une wilaya à une autre, soulignant que le taux de vaccination devrait atteindre plus de 70% dans certaines wilayas notamment à Mascara et Médéa et ce, avant le mois de décembre prochain, deadline fixé par les pouvoirs publics pour atteindre ce taux au niveau national tandis que ce taux dans d'autres wilayas n'a pas dépassé 23%. Le représentant du ministère de la Santé à l'ANIE, le Dr Khalil Hadj Moati, a présenté le protocole sanitaire élaboré par l'ANIE et approuvé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus à partir du début de la campagne électorale jusqu'à la fin de l'opération de dépeuplement. Toutes les mesures préventives dans le cadre de ce protocole ont été prises pour faire réussir ce rendez-vous, a-t-il fait savoir. C'est dans ce sillage que des intervenants ont insisté, lors d'une rencontre sur la démocratie participative et le rôle de la société civile à l'occasion des élections locales prévues le 27 novembre prochain, sur la nécessité de contribuer à la promotion de la démocratie participative en renforçant l'implication du citoyen dans la gestion des affaires locales. Ils ont également plaidé pour le renforcement du rôle de la société civile dans le processus de la gouvernance concertée et dans le développement socioéconomique local. Cette rencontre intervient à quelques jours d'un forum national sur «la jeunesse et la démocratie» qui avait permis aux participants de mettre le cap sur les prochaines échéances locales, affirmant que celles-ci constituent le seul moyen d'amorcer le changement escompté et renforcer la démocratie. Ils ont, en outre, mis l'accent sur la commune comme la structure la plus proche du citoyen et directement aux faits de ses préoccupations et exigences, estimant que le prochain rendez-vous électoral demeure le seul moyen d'amorcer le changement escompté. La réticence politique des jeunes suscite un grand intérêt des forces politiques et sociales, ont-ils soutenu, considérant que cette frange sociale demeure un des axes les plus importants pour le renforcement de la démocratie et la réalisation

du développement, ou encore le seul moyen de surmonter l'état de désespérance et l'inertie en aspirant à des perspectives futures qui satisfont les aspirations du peuple. À cet égard, le président de l'Observatoire national de la société civile, Abderrahmane Hamzaoui, a précisé que l'édification de l'Algérie nouvelle est une mission qui n'incombe pas seulement aux pouvoirs, partis ou société civile, mais c'est la responsabilité de tous, faisant part de sa conviction que désormais, les jeunes Algériens jouent un rôle fondamental dans la réalisation du changement vers le meilleur. De son côté, le président de l'Académie des jeunes Algériens, Samir Benbouaziz, a plaidé pour la mise en place des fondements de la charte de la démocratie participative qui faciliterait, selon lui, de réaliser le développement, mettant en avant le rôle prépondérant des jeunes adhérents aux diverses organisations de la société civile dans l'élaboration des grandes politiques de développement. Intervenant à la même manifestation, Hamza Boukehal, membre du réseau algérien des jeunes engagés a démontré comment les jeunes constituent un partenaire essentiel dans la construction du nouvel Etat algérien et de quelle manière les prochaines élections locales peuvent être une occasion en or pour impliquer cette catégorie dans les efforts de développement. Les travaux du forum ont été sanctionnés par des recommandations en faveur des mesures décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment la consolidation du rôle des jeunes dans la vie publique. Les partis en lice pour ces élections auront ainsi un agenda chargé avec à la clef des meetings populaires et des rencontres de proximité en vue de convaincre les électeurs à se rendre en force aux urnes et à choisir leurs candidats préférés.

Récemment, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, avait déclaré que toutes les conditions étaient réunies pour assurer la réussite des élections locales, estimant que ce succès est tributaire du niveau de conscience démocratique des citoyens.

De leur côté, plusieurs partis politiques ont salué la décision du président de la République d'organiser des élections locales anticipées, estimant que le renouvellement des assemblées populaires communales et de wilaya permettra de rétablir la confiance entre les citoyens et leurs représentants et de corriger les défaillances relevées dans les assemblées locales au cours des dernières années. Ils ont également relevé que le processus ne s'arrêtera pas aux élections locales, précisant qu'il y aura d'autres phases de grandes réformes concernant les insuffisances dans les dossiers économique et social et qui requièrent le concours de tous les acteurs sociaux, estimant que la convocation du corps électoral témoigne de l'attachement du président de la République à honorer ses engagements dans l'édification institutionnelle dans le pays. Ils ont estimé, en outre, que les prochaines élections locales marqueront une nouvelle étape dans le parachèvement de l'édification institutionnelle et la consécration de la représentation populaire dans les assemblées élues communales et de wilaya,

Guerre de Libération nationale

Défier l'opération Jumelle, «un tournant décisif» dans le cours de la Révolution

Défier l'opération Jumelle lancée par les forces ennemies en juillet 1959, marquait un tournant décisif dans le cours de la Révolution du 1er Novembre 1954, émaillée d'énormes sacrifices pour libérer l'Algérie du joug colonial, témoigne le moudjahid Salah Ouzrourou, un ancien officier de l'ALN.

Un des rescapés de cette opération d'envergure montée par les forces coloniales pour anéantir l'ALN dans les maquis à travers les différentes régions de la Wilaya III historique, l'officier Ouzrourou garde à ce jour de profondes séquelles et des balles dans son corps, qui témoignent d'une atrocité inégalée subie durant la Guerre de Libération. «Affronter un ennemi doté d'armes lourdes et d'aviation de guerre, n'était pas une sinécure, mais le courage et la détermination de nos troupes ont fait la différence. Les unités combattantes de l'ALN savaient bien que ce défi constituait un tournant décisif pour le cours de la Révolution et pour arracher l'indépendance», a-t-il souligné. Cet ancien officier de l'ALN, âgé de 75 ans et natif de la région de Aïn El Hammam (wilaya de Tizi-Ouzou), s'est reconverti au lendemain de l'indépendance à l'écriture de ses mémoires sur la Révolution et ses missions militaires et paramilitaires assumées alors durant la période allant de 1957 jusqu'en mars 1962. «L'opération Jumelle était une action militaire infernale lancée pour nous anéantir dans les maquis. C'était une opération de grande envergure qui nous a perturbés mais sans pour autant nous détourner de notre objectif principal à savoir la poursuite de notre combat jusqu'à l'indépendance», a confié l'ex-officier de l'ALN, Ouzrourou. Le déploiement intensif de ren-

forts dans les maquis et dans les villages à travers plusieurs régions de la Wilaya III, déclarées zones interdites, «a beaucoup rétréci notre champ d'action et nos mouvements, mais malgré cela nous avons réussi à desserrer l'étau sur les troupes de l'ALN grâce au soutien indéfectible des femmes», a-t-il ajouté. «Les femmes des villages à Draï El Mizan (au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou), par exemple, et dans d'autres régions environnantes, ont joué un rôle important à cette époque pour approvisionner les moudjahidine, en renseignements, nourriture et habits», a-t-il témoigné dans une déclaration. De 1958 à 1959, l'officier Salah Ouzrourou a occupé le poste d'agent de liaison, avant d'être nommé intendant régional en 1959 jusqu'à 1960 dans la région II relevant de la zone 4 de la Wilaya III historique. Malgré les ratissages successifs, ainsi que la prise des lieux stratégiques et le contrôle rigoureux imposé aux populations par les forces ennemies, cet ancien officier de l'ALN en compagnie de ces camarades savaient comment tromper la vigilance des soldats français pour effectuer leurs mouvements et déplacements, souvent périlleux, d'une zone à une autre. «Les sacrifices étaient lourds pour nous. C'est durant cette opération infernale que j'ai subi de graves blessures par le napalm et par balles ainsi et éclats de bombes que je garde d'ailleurs à ce jour dans mon



Ph : D.R. ©

corps», a-t-il dit. «Les bombardements au napalm de la forêt de Boumahni en août 1960, ainsi que l'accrochage sanglant survenu à Ath Voughardane (Assi Youcef) en novembre 1960, fut un moment atroce. La violence et la torture exercées par l'armée ennemie sur l'ALN et sur le peuple algérien étaient terribles», se souvient-il avec émotion. Dans son livre intitulé «de

la Révolution à la guerre d'Algérie», témoignage d'un rescapé de l'opération Jumelle, l'officier Salah Ouzrourou a retracé sa vie et son combat héroïque via une série de témoignages sur les différentes batailles et autres actions militaires et paramilitaires accomplies durant la période allant de 1956 à 1962.

H. Taib / Ag.

Le rêve d'une Algérie libre et indépendante

De jeunes moudjahidates se remémorent leur parcours héroïque

Des moudjahidates se remémorent leurs souvenirs de jeunes femmes à la fleur de l'âge qui rêvaient, il y a 67 ans, d'une Algérie libre et indépendante et qui avaient dû tout abandonner pour rejoindre le maquis, en relatant des faits marquants de leur parcours militant et héroïque. Parmi elles Hassiba Benyelles et Djamilia Boupacha qui reviennent sur leur lutte contre un colonialisme odieux, dans un entretien accordé à l'APS à la veille de la commémoration du 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre. Hassiba, octogénaire, nous raconte, avec une voix sereine et posée, ce qu'elle a vécu à l'âge de 17 ans. Elle se rappelle encore ce jour du mois de février 1957 où elle a quitté, dans l'obscurité de la nuit, son domicile familial situé aux alentours de Sétif, déguisée en homme à la recherche de ses «frères moudjahidine» pour rejoindre la résistance armée dans la zone I de la 5^e Région. «J'étais au primaire lorsque le maître d'école nous a demandé, au terme d'une fête de fin d'année, de faire ovation à la France, ce que j'ai refusé de faire, faisant plutôt des acclamations pour mon pays, en criant haut et fort : «Tahya El Djazaïr» (vive l'Algérie), suite à quoi le maître d'école m'a donné une grosse gifle devant tous mes camarades», a-t-elle ajouté. Et c'est à partir de là que j'ai commencé à ressentir de la rancœur envers la France, un sentiment que je ne cesserai d'éprouver jusqu'à ma mort, lance-t-elle avec beaucoup d'émotion. Il en va de même pour Djamilia Boupacha qui a subi la même persécution. Cette jeune fille qui suivait à l'hôpital de Béni Messous une formation d'infirmière n'a pas pu décrocher son diplôme, pour cause de ses origines et sa religion, mais cela ne l'a pas empêchée d'être une figure de proue de la Révolution, en rejoignant les rangs de la Guerre de Libération nationale à l'âge de 17 ans. Agée de 84 ans, la moudjahida Boupacha évoque cette image restée gravée dans sa mémoire avant de décider de rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale, un an avant le déclenchement de la révolution du 1er Novembre, cette image «d'injustice, d'oppression, de pauvreté et de privation qu'enduraient les enfants du pays et qu'elle ne pouvait supporter». Issue d'une famille révolutionnaire, Djamilia Boupacha n'a pas hésité à rejoindre les rangs de la Révolution en dépit de son jeune âge. Cette héroïne rebelle et fidaïa, qui a ébranlé le coloni-

sateur français, avait pour seuls objectifs : «Mener la Révolution et arracher l'indépendance.» La moudjahida qui avait en souvenir chaque détail relate : «J'ai été formée à manier les armes et à utiliser le matériel de soins... nous avions dû franchir bien des montagnes entre Sétif et Tébessa, nous avons lutté et assisté à la mort de nos frères, c'était tellement dur de voir nos compagnons d'armes périr l'un après l'autre, mais l'Algérie mérite les sacrifices consentis pour son indépendance.» «Lorsque j'ai quitté mon domicile, j'étais convaincue que mon retour était incertain, je savais également que ma mère, ayant peur pour moi, allait m'empêcher de rejoindre les rangs de la résistance. Seule, j'ai décidé de mon propre sort, pris le soin d'informer, à travers quelques mots, ma mère que je partais prêter aide à nos frères moudjahidine», témoigne-t-elle, poursuivant : «Je me suis faite passer pour un homme avant de quitter mon domicile la nuit; d'ailleurs, la terreur de ce jour là je la ressens jusqu'à présent». Les souvenirs restitués après plus d'un demi-siècle et les émotions, ô combien fortes, ressenties par la moudjahida Hassiba, hantent également Djamilia Boupacha qui a marqué de son empreinte l'histoire, en devenant la muse de l'artiste peintre espagnol Pablo Picasso et l'icône de la Révolution de tout un peuple. Adhérant à l'âge de 15 ans à l'Union des femmes de l'UDMA (Union démocratique du manifeste algérien), la jeune fille a vite rejoint le maquis en 1955 avec l'aide de son frère, alors responsable au FLN dans La basse Casbah. Cette icône a fait couler beaucoup d'encre, en mettant à nu le visage hideux et barbare du colonisateur qui lui a infligé toute forme de torture lors de sa détention, après son arrestation en 1960 dans le domicile familial à Dely Brahim. Plaidée par l'avocate franco-tunisienne Gisèle Halimi et soutenue par Simone de Beauvoir, l'affaire Boupacha a rallié l'opinion publique et annulé, partant, la peine de mort prononcée à l'encontre de la vaillante moudjahida, relâchée après les Accords d'Evian. Le jour de l'indépendance, Hassiba Benyelles, qui se trouvait au niveau des frontières algéro-tunisiennes, se rappelle : «Je me suis évanouie à l'annonce de la nouvelle, ce fut une utopie enfin devenue réalité.» «L'allégresse de l'indépendance était certes incommensurable mais difficile aussi, j'avais tout de suite pensé aux familles de nos compagnons d'armes tombés au

champ d'honneur, je pensais surtout à leurs parents qui attendaient, désespérément, leur retour».

Mme Benyelles a continué de rendre visite aux familles des chouhada compagnons d'armes. «Ils ont laissé des enfants que je considère comme les miens et je suis fière d'eux», a-t-elle affirmé. Plusieurs élèves de l'Ecole des cadets de la révolution de Tlemcen l'appellent «Maman» car elle a travaillé à la Gendarmerie nationale. Cette grande dame a ouvert son domicile familial aux enfants de l'Ecole qui lui sont très reconnaissants. Evoquant l'Algérie actuelle, les défis et les tentatives de déstabilisation dont elle fait objet, les deux héroïnes ont considéré que «personne n'a le droit de parler de l'Algérie, même le président français.

L'Algérie est plus grande pour qu'un pays dont l'histoire est couverte d'infamie ne daigne lui porter atteinte». «Celui qui prétend que nous n'avions pas de civilisation, il n'a qu'à réviser ses leçons d'histoire», a-t-elle martelé, rappelant que «la civilisation arabo-musulmane est plus ancienne que leur histoire et l'Andalousie en est le témoin». Et de poursuivre : «Nous sommes une nation fière de son algérianité». «Leur hymne national dont le président français doit faire une relecture est une preuve irréfutable de la barbarie et des massacres commis», a-t-elle dit, ajoutant qu'en comparaison avec notre hymne, il est plus facile de faire la distinction entre le civilisé et le barbare. S'adressant à ceux qui tentent de porter atteinte à notre histoire, la vaillante Benyelles a estimé qu'il était absurde d'essayer de nuire, même par un seul mot, à notre Histoire.

Toutefois, nous nous attendons à tout : des dirigeants d'un pays qui a toujours été l'ennemi juré et il le restera». «Nous les avons combattus hier et nous le referons une nouvelle fois si nécessaire et je suis prête à sacrifier ma vie pour l'Algérie», a affirmé l'héroïne de l'Algérie. Pour ce qui est de la jeunesse algérienne, Mme Boupacha a dit «elle est notre fierté et l'avenir, je lui fait confiance et je suis certaine qu'elle répondra présent à l'Algérie et qu'elle suivra nos pas et même fera mieux». En conclusion, la moudjahida Benyelles a exhorté les enfants d'aujourd'hui à travailler et à étudier pour contribuer à l'édification de l'Algérie par fidélité au serment des chouhada qui ont sacrifié leurs vies, ajoutant que l'Algérie est la terre, la vie et l'avenir de notre jeunesse que tout un chacun doit préserver.

R. N.

Coronavirus

Mise en place nécessaire d'une nouvelle stratégie pour inciter les citoyens à la vaccination

Des épidémiologistes, immunologistes et préventologues s'accordent à mettre en avant l'impératif d'élaborer une nouvelle stratégie de communication afin d'inciter les citoyens à se faire vacciner contre la Covid-19.



Ph : Fatch Guidoum ©

Le professeur Abderrezak Bouamra, spécialiste et chef de service épidémiologique à l'hôpital de Tipasa a estimé, que le ministère de la Santé était appelé à dévoiler les raisons qui se cachent derrière la réticence des citoyens face à la vaccination, et à prendre les mesures nécessaires pour gagner leur confiance et les encourager à se faire vacciner, d'autant plus que les doses sont disponibles. Certaines parties infirment l'éventualité d'une quatrième vague du Covid-19 «sans avancer

de données exactes», a-t-il déploré, citant pourtant plusieurs pays occidentaux qui subissent une cinquième vague, certes «peu dangereuse après avoir vacciné plus de 50% des citoyens». Il faudra «prendre des mesures urgentes» au profit des catégories ciblées, les invitant à se faire vacciner, d'abord pour éviter les grands risques en cas de quatrième vague, ensuite pour ne pas revivre «la pression qu'ont connue les hôpitaux et diminuer au maximum le nombre de contaminations et de décès», a-t-

il recommandé. Le cas échéant, poursuit le Pr Bouamra, il sera difficile de maîtriser la situation épidémiologique si la réticence persiste, notamment avec la grippe saisonnière, deux virus semblables qui «compliqueront davantage la prise en charge des citoyens en cas de nouvelle vague du Covid-19». L'obligation du pass sanitaire demeure, selon le spécialiste, une option incitant les citoyens à se faire vacciner, invitant vivement le public ciblé, à l'instar des étudiants, des corps constitués, des personnels de la santé et de l'éducation, à affluer vers les structures de santé en cette période afin d'atteindre le taux de 70%. De son côté, Pr Kamel Djenouhat, immunologiste et président du conseil scientifique du CHU de Rouiba, a également mis en avant la nécessité de recourir au pass sanitaire pour interrompre la chaîne de contamination, assurer une large protection des individus et prévenir d'un éventuel rebond de la pandémie. L'hésitation constatée chez de nombreux citoyens face à la vaccination est «un comportement irresponsable qui exposerait la société à d'autres vagues encore plus dangereuses», a-t-il martelé.

La baisse du taux de contamination et de mortalité, un indicateur du déclin de la pandémie

Invité à commenter le recul des cas de contaminations (-100) et de décès (-5) ces dernières semaines, il a indiqué qu'il s'agit «du début de la fin du virus», appelant, dans ce cadre, à la vigilance, de mise face à un virus qui circule toujours. Pour lui, les personnes ayant attrapé la Covid-19 et qui refusent le vaccin au motif d'une immunité qu'ils auraient eu suite à leur contamination, commettent «une grave erreur». Le virus circule toujours et les scientifiques n'ont pas encore défini la durée de cette

immunité, a-t-il dit. «Une immunité totale et à long terme n'est pas garantie», même pour les personnes vaccinées après avoir attrapé la maladie, a-t-il encore expliqué. Soulignant, à cet égard, l'importance d'observer les mesures préventives, notamment le port du masque et la distanciation physique, pour freiner la propagation du virus, le Pr Djenouhat a indiqué que ces mesures s'avèrent d'autant plus nécessaires à l'approche de la saison du froid, le risque d'attraper la grippe saisonnière, dont les symptômes sont similaires à ceux du Covid, pouvant, selon lui, «compliquer la campagne de prévention et de prise en charge médicale, en particulier des personnes non vaccinées et des catégories défavorisées». S'exprimant à l'occasion, le président de la société algérienne d'infectiologie, Mohamed Yousfi a mis en garde contre cette «trêve», à savoir la stabilité en termes des cas de contamination et le baisse du taux de mortalité. Dans ce sillage, M. Yousfi n'a pas écarté l'apparition d'une quatrième vague de pandémie, comme ce fut le cas dans certains pays occidentaux. S'agissant du pass sanitaire téléchargeable à travers un portail électronique mis au point par le ministère de la Santé depuis septembre dernier, M. Yousfi a appelé son application à l'instar de nombreux pays qui ont pu maîtriser la situation pandémique et améliorer, par la suite, la situation socioéconomique de leurs citoyens. Le ministre de la Santé avait indiqué, mercredi dernier, que l'affluence sur la vaccination a été mitigée d'une wilaya à une autre, soulignant que le taux de vaccination devrait atteindre plus de 70% dans certaines wilayas, notamment à Mascara et Médéa et ce, avant le mois de décembre prochain, date butoir fixée par les pouvoirs publics pour atteindre ce taux au niveau national tandis que ce taux dans d'autres wilayas n'a pas dépassé 23%.

Yasmine D. /Ag.

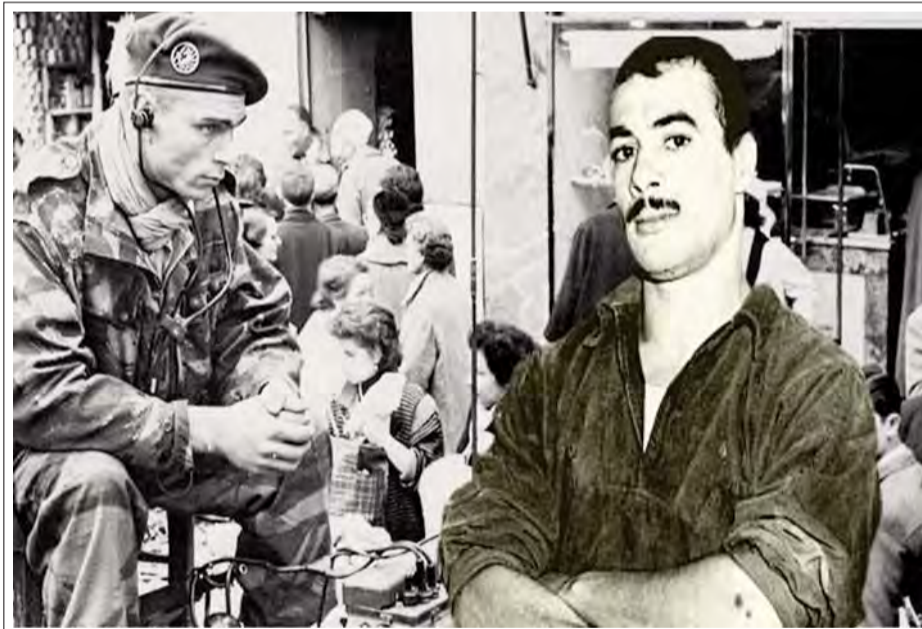
Zone autonome d'Alger Noyau de la Révolution et sa vitrine à l'étranger

La Zone autonome d'Alger (ZAA) s'est érigée en tant que noyau de la Révolution de Libération nationale et sa vitrine à l'étranger, après avoir réussi à faire retentir la Révolution et la voix du peuple algérien opprimé sous l'occupation française. Créée fin septembre 1956 à l'issue du Congrès de la Soummam, la ZAA est la structure du Front de libération nationale qui concerne uniquement la capitale où étaient implantés les établissements français les plus importants, les consulats et la presse étrangère. Les quartiers «huppés» de la Zone foisonnaient de Français et d'Européens et la lutte devait ainsi prendre un aspect différent que celui adopté dans les maquis, les opérations de Fidaï étant le mode d'action le plus approprié pour cette zone. Le moudjahid Tahar Hocine rappelle que la Zone autonome a été dirigée, au début, par Larbi Ben M'hidi, Abane Ramdane et Benyoucef Benkhedda, qui ont décidé de la diviser en régions, la Casbah étant le centre où se tenaient les réunions secrètes lors desquelles étaient planifiées les attaques ciblant les militaires français, avant que Yacef Saâdi ne soit nommé responsable militaire de la Zone. Le premier pas pris par les moudjahidine, témoigne l'ancien combattant, consistait à reprendre les Algériens dans le giron de la révolution à travers le respect des instructions de l'Armée de Libération nationale (ALN), notamment les propriétaires de cafés et de bars où étaient, délibérément, autorisées les soirées dansantes. Réquisitionnés par le Front, les jeunes, formés dans les rangs des Scouts Musulmans Algériens (SMA), étaient chargés de rappeler lesdits propriétaires à se rallier autour du FLN, lesquels ont répondu favorablement, certains ayant même transformés leurs locaux en refuges pour moudjahidine et sièges pour les réunions secrètes. Afin de faire entendre ses messages, le FLN, poursuit le moudjahid Tahar Hocine, a exploité le journal national francophone, mais également le discours religieux dans les mosquées pour

conscientiser, notamment les jeunes quant à l'importance de la Révolution et leur inculquer l'esprit patriotique. Le FLN a recouru aussi aux tracts déposés dans les boîtes aux lettres des consulats afin d'informer l'opinion publique internationale sur la Révolution algérienne et le droit des Algériens à la liberté et à l'indépendance. Parallèlement à ces démarches, les opérations Fidaï ont été exécutées par les meilleurs enfants de la capitale, pour ne citer que Mahmoud Arbadji, chargé de déposer les bombes aux bons endroits. Ce modus operandi a réussi à semer la terreur dans les rangs de l'occupant qui a riposté par la traque des Fidaï, certains ont été exécutés, d'autres condamnés à la prison à perpétuité. Au plan social, le FLN prenait en charge les familles des moudjahidine et des chouhada ayant donné leurs vies pour la patrie. La France croyait que l'élimination des moudjahidine dans la Capitale allait mener à l'extinction de la Révolution, d'où son recours à des pratiques ignobles à l'encontre des Algériens, raconte le moudjahid Mahmoud Arbadji. Les presses française, européenne et même américaine rapportaient tous les événements qui se déroulaient dans la zone autonome qui faisait la une des journaux du monde et constituait à l'époque «le noyau de la Révolution et sa vitrine à l'étranger», a-t-il relevé.

La zone autonome d'Alger, une cellule secrète d'organisation des Fidaïne

Pour sa part, le chercheur en histoire, Amer Rekhila affirme qu'Alger revêtait un cachet particulier et différent des autres wilayas car elle regroupait en tant que capitale un grand nombre de colons européens, outre les institutions françaises et consulats étrangers qu'elle abritait, sans omettre les structures de la



Ph : D.R. ©

Révolution. Cette particularité d'Alger lui a conféré le statut de zone autonome, qui est plus adéquat aux opérations des fidaïne, de mobilisation et de recrutement. La résistance dans la zone autonome consistait en la mobilisation de toutes les franges de la société dont les femmes, les enfants, les vieux, les commerçants, les intellectuels et autres avec la possibilité de prendre attache avec les Européens, a mis en avant le professeur Rekhila. Cette zone était connue comme étant une cellule secrète d'organisation des Fidaïne très active et puissante, notamment entre 1956 et 1957, avant de revenir en force en 1960, a poursuivi M. Rekhila. Tous les regards étaient tournés vers la Zone autonome compte tenu des rapports périodiques publiés par la presse française en

Algérie ainsi que des journalistes européens et américains accrédités qui contribué à ce que les événements d'Alger fassent en permanence la une des journaux, a-t-il soutenu. L'internationalisation des événements de la zone autonome ne laisse pas indifférente l'opinion publique européenne et même américaine, ce qui a eu un impact sur les positions officielles de certains Etats, à l'image des Etats-Unis qui s'abstenaient de voter en faveur de la France à l'AG de l'ONU. D'autres pays l'ont suivi et ont ouvert, après la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), des représentations diplomatiques en Algérie.

Houda H. /Ag.

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques COP26

Le nouvel ordre mondial énergétique horizon 2025/2030/2040

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques COP26, accueillie par le Royaume-Uni, se tiendra du 31 octobre au 12 novembre 2021 au Scottish Event Campus (SEC) à Glasgow, au Royaume où l'Algérie sera présente posant la problématique de la transition énergétique 2025/2030/2040.



Ph : D.R. ©

Dans un rapport publié en 2020 par WWF.fr, l'organisation estime le coût économique du déclin de la nature à 479 milliards de dollars par an au niveau mondial horizon 2050. Mais la transition, qui aura un coût social à court et moyen terme, peut être définie comme le passage d'une civilisation humaine construite sur une énergie essentiellement fossile, polluante, abondante, et peu chère, à une civilisation où l'énergie est renouvelable et moins polluante ayant pour objectif le remplacement à terme des énergies de stock (pétrole, charbon, gaz, uranium) par les énergies de flux (éolien, solaire, hydrogène). La transition énergétique renvoie à d'autres sujets que techniques, posant la problématique sociétale. Il ne suffit pas de faire une loi car le déterminant c'est le socle social. Cela pose la problématique d'un nouveau modèle de croissance : tous les secteurs économiques, tous les ménages sont concernés : transport, BTPH, industries, agriculture. Les choix techniques d'aujourd'hui engagent la société sur le long terme. Dès lors, la transition énergétique suppose un consensus social car la question fondamentale est la suivante : cette transition énergétique, combien ça coûte, combien ça rapporte et qui en seront les bénéficiaires. Les subventions dans les énergies fossiles, décourageant les énergies alternatives, qui se sont élevées à 1.000 dollars par an entre 2019/2020 pour chaque citoyen des pays du G20, malgré l'engagement de mettre fin au soutien au charbon, au pétrole et au gaz et selon le Fonds monétaire international (FMI), les subventions s'élèvent au total à 5,3 milliards de dollars par année dans les plus grandes économies du monde. Elles incluent des débourssés, des crédits d'impôt et la réduction des prix du carburant. Ainsi, le soutien public aux combustibles fossiles, surtout au pétrole, a crû de 178 milliards de dollars, dans les cinquante pays de l'OCDE, du G20 et du Partenariat oriental de l'Union européenne (six pays d'Europe centrale du Caucase). Or, si l'ensemble du monde avait le même modèle de consommation énergétique que les USA et l'Europe qui concentre plus de 40% du PIB mondial pour une population inférieure à 1 milliard d'habitants sur un total en 2021 de plus de 7 milliards, il faudrait quatre à cinq fois la planète Terre. C'est par la prise de conscience de ce désastre planétaire constaté régulièrement depuis quelques années, à travers tous les continents, avec un coût financier croissant, que d'ici à 2030/2035, les investissements prévus dans le cadre de la transition énergétique USA/Europe/Chine, Inde devraient dépasser les 4.000 milliards de dollars où les grosses compagnies devraient réorienter leurs investissements. Avec le retour des USA aux

accords de Paris COP21 sur le réchauffement climatique. Bien que le nouveau président dit ne pas vouloir interdire le développement du pétrole/gaz de schiste dont les USA sont le premier producteur mondial, s'engageant avec les nouvelles techniques à améliorer les effets de la fracturation hydraulique, le programme de Joe Biden prévoit 2.000 milliards de dollars sur les 20/30 prochaines années, soit 10% du PIB pour le développement des énergies renouvelables, les industries écologiques et l'efficacité énergétique. Plus globalement, le plan climat de Joe Biden prévoit d'investir, je le cite : « Dans les infrastructures intelligentes pour reconstruire la nation et pour garantir que nos bâtiments, nos infrastructures d'eau, de transport et d'énergie puissent résister aux impacts du changement climatique, de financer 1,5 million de nouveaux logements plus durables et éco-énergétiques, une réorganisation de l'industrie automobile vers les voitures hybrides et électriques, l'Etat fédéral devant programmer notamment l'installation de 500 000 bornes de recharge publiques sur le territoire et instaurer une prime à la conversion ». L'Europe va dans la même trajectoire, avec comme leader l'Allemagne, où la Commission européenne a fixé, avec le règlement d'exécution 2020/1294 du 15 septembre 2020, les règles du nouveau mécanisme de financement des énergies renouvelables. Chaque Etat membre doit contribuer à l'objectif européen de 32% d'énergies renouvelables en 2030. Une trajectoire indicative est fixée pour chacun d'entre eux, pour la période 2021-2030, avec des points de référence à atteindre entre 2025 et 2027, devant mobiliser au moins 1.000 milliards d'euros d'investissements durables dans les dix années à venir avec des incitations pour attirer les financements privés, grâce notamment au rôle essentiel que jouera la Banque européenne d'investissement.

La Chine et l'Inde ont un fort engagement pour la transition énergétique. Par exemple, selon le rapport de Global Wind Energy Council de 2019, la Chine et l'Inde font partie des cinq pays regroupant 73% de l'ensemble des capacités éoliennes mondiales installées. En termes d'énergie solaire, le soutien des gouvernements indien et chinois stimule la compétitivité de leurs filières solaires, faisant d'eux les premiers acteurs au niveau mondial. La Chine pour tenter de réduire la pollution atmosphérique due à cet usage incontrôlé du charbon, investit massivement dans les énergies renouvelables: pays leader, prévoit d'investir d'ici à 2030, environ 375/400/ milliards de dollars. Quant à l'Inde, elle s'est engagée à fortement développer les énergies renouvelables, en disposant en particulier de

100 GW de capacités solaires et de 60 GW éoliens d'ici à fin 2022 (contre 16,6 GW solaires et 32,7 GW éoliens à fin novembre 2017), devant mobiliser pour cette période près de 190 milliards de dollars selon les estimations de la Climate Policy Initiative (CPI). Les USA/Europe qui représentent actuellement plus de 40% du PIB mondial pour une population inférieure à un milliard d'habitants poussent à l'efficacité énergétique et à la transition énergétique afin de lutter contre le réchauffement climatique. Car si les Chinois, les Indiens et les Africains avaient le même modèle de consommation énergétique que les USA et l'Europe il faudrait cinq fois la planète actuelle. Je rappelle que selon le rapport de l'ONU une sécheresse sans précédent frappera l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne à horizon 2025. Cette prise de conscience d'un désastre planétaire a été accentuée avec l'épidémie du coronavirus où la majorité des pays devraient axer leurs efforts pour la limitation du recours aux énergies fossiles, charbon et pétrole horizon en tête, le monde et donc aller vers un Mix énergétique, l'énergie de l'avenir horizon 2030/2040 étant l'hydrogène où la recherche développement connaît un réel essor. (Le professeur Abderrahmane Mebtoul a présidé avec les meilleurs experts des deux rives de la Méditerranée praticiens, experts et opérateurs, représentant l'Algérie, courant 2019, la commission de la transition énergétique, des 5+5+ Allemagne où les axes de la transition énergétique ont été définis). Les pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient (MENA) dont l'Algérie seront touchés par les effets du changement climatique sur leurs économies. Les estimations indiquent une baisse attendue du PIB de l'ordre de 0,4% à 1,3% et pourrait même atteindre 14% si aucune mesure de lutte et d'adaptation face au changement climatique n'est adoptée. Cette situation impose à l'Algérie d'accélérer la transition énergétique pour une optimisation accrue de la consommation interne de l'énergie, au même titre que celle pouvant contribuer à prolonger la durée de vie de des réserves d'hydrocarbures en diversifiant les moyens de production d'énergie alternatives, notamment à base de ressources renouvelables. La transition énergétique en Algérie tournera autour de cinq axes. Le 1er axe, l'Algérie a décidé d'investir à l'amont pour de nouvelles découvertes. Mais pour la rentabilité de ces gisements tout dépendra du vecteur prix au niveau international et du coût, pouvant découvrir des milliers de gisements non rentables, posant le problème de la rentabilité des 100 milliards de dollars annoncés par le ministère. Le 2e axe, est l'action contre le réchauffement climatique qui ne peut être conçue dans le cadre d'une Nation, impliquera une large concertation avec notamment les pays du Maghreb et de l'Afrique. D'une manière générale, pour le Maghreb dont l'Algérie, les ressources hydriques sont vulnérables aux variations climatiques. L'eau et sa gestion sont des problèmes conditionnant son avenir, le volume maximal d'eau mobilisable étant déficitaire d'ici à 2020 selon Femise (réseau euro-méditerranéen sur la région MENA). Dans la région du Maghreb, les effets négatifs toucheront la production de légumes dont les rendements diminueraient de 10 à 30 % et une baisse du blé à près de 40%. Ainsi, le changement climatique pourrait entraîner une véritable crise migratoire, l'or bleu, enjeu du XXIe siècle qui, non résolu, pourrait provoquer des guerres planétaires. Dans ce cadre, le développement des énergies renouvelables devant combiner le thermique pour l'exportation et le photovoltaïque pour le marché intérieur, transitoirement pouvant combiner le solaire

et le gaz, dont le coût de production mondial a diminué de plus de 50% et il le sera plus à l'avenir, prévoyant un parc de voitures en Europe électrique et hybride avoisinant les 80%. Or, avec plus de 3000 heures d'ensoleillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire, ou presque. Le soleil tout seul ne suffit pas. Il faut la technologie et les équipements pour transformer ce don du ciel en énergie électrique. La production à grande échelle permettrait de réduire substantiellement les coûts tout en favorisant à l'aval une multitude de PMI-PME, renforçant le tissu industriel à partir des énergies propres (industries écologiques). La promotion des énergies renouvelables suppose des moyens financiers importants en investissement et en recherche-développement. Le fonds technologique pour les énergies renouvelables décidé en Conseil des ministres dont le taux est passé de 0,5% à 1% de la rente des hydrocarbures devrait être revu à la hausse à 3% minimum afin de pouvoir permettre le soutien entre le tarif garanti permettant la rentabilité de l'investissement. Grâce aux recettes d'hydrocarbures alimentant ce Fonds, l'Algérie peut éviter de faire supporter ces investissements sur le consommateur à revenus faibles, à l'instar de l'Allemagne où la différence entre le prix garanti et celui du marché, est reportée sur les factures des consommateurs via une surtaxe, suite à sa décision de sortir du nucléaire d'ici à 2022. L'Algérie a réceptionné en mi-juillet 2011 la centrale électrique hybride à Hassi R'mel, d'une capacité globale de 150 MW, dont 30 MW provenant de la combinaison du gaz et du solaire. Cette expérience est intéressante. La combinaison de 20% de gaz conventionnel et 80% de solaire me semble être un axe essentiel pour réduire les coûts et maîtriser la technologie. À cet effet, le CREG (l'agence de régulation) a annoncé la publication de décrets destinés à accompagner la mise en œuvre du programme algérien de développement des énergies renouvelables. Des mesures incitatives sont prévues par une politique volontariste à travers l'octroi de subventions pour couvrir les surcoûts qu'il induit sur le système électrique national et la mise en place d'un Fonds national de maîtrise de l'énergie (FNME) pour assurer le financement de ces projets et octroyer des prêts non rémunérés et des garanties pour les emprunts effectués auprès des banques et des établissements financiers. Le programme algérien consiste à installer une puissance d'origine renouvelable de près de 22 000 MW dont 12 000 MW seront dédiés à couvrir la demande nationale de l'électricité et 10 000 MW à l'exportation. D'ici à 2030, l'objectif de l'Algérie serait de produire, 30 à 40% de ses besoins en électricité à partir des énergies renouvelables. Le montant de l'investissement public consacré par l'Algérie à la réalisation de son programme de développement des énergies renouvelables, à l'échéance 2030, qui était au départ fixé à 60 milliards de dollars s'élèverait, selon le ministère de l'Energie, à 100 milliards de dollars. Le problème : l'Algérie aura-t-elle les capacités d'absorption, la maîtrise technologique pour éviter les surcoûts, la maîtrise du marché mondial et ne serait-il pas préférable de réaliser ces projets dans le cadre d'un partenariat public privé national, international et pourquoi pas dans le cadre de l'intégration de l'Afrique du Nord, pont entre l'Europe et l'Afrique, marché naturel du Maghreb et de l'Europe, continent à enjeux multiples qui à l'horizon 2030/2040, tirera la croissance de l'économie mondiale...

Pr Abderrahmane Mebtoul
A suivre

Finances

Aïmene Benabderrahmane préside la célébration de la Journée mondiale de l'épargne

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, samedi, une Journée d'information organisée à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne, célébrée le 31 octobre de chaque année.

Cet événement, organisé par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), se déroule au Centre international de conférences (CIC), Abdelatif Rahal, à Alger. Cette année, l'évènement est célébré en Algérie sous le thème : «L'épargne, vecteur de la bancarisation, vers une croissance économique inclusive». Plusieurs thématiques seront évoquées, au cours de la journée, entre autres : l'évolution de l'épargne en Algérie, ainsi que le rôle et les missions de l'observatoire national de l'épargne. Cette journée d'information se déroule en présence de plusieurs membres du gouvernement notamment les ministres du Commerce, de l'Industrie, du Tourisme et

de la Solidarité nationale, les ministres délégués chargés respectivement de la Micro-entreprise et des start-up, le gouverneur de la Banque d'Algérie, le président de l'Abef, ainsi que les directeurs et responsables de plusieurs établissements et institutions publics (douanes, CNESE). Sont présents, également, à cet événement, les PDG et représentants des Banques, des établissements financiers et des assurances. En marge de l'évènement, une exposition des banques et des établissements financiers, publics et privés, est organisée. Les services et produits financiers proposés par les banques encourageant l'épargne sont mis en avant.

Moussa O.



Ph : D.R. ©

Fonds d'appui et de développement des start-up Diverses aides financières assurées aux porteurs de projets

Le Fonds d'appui et de développement de l'écosystème des start-up assure diverses aides financières destinées à soutenir ces entreprises, notamment en matière d'élaboration des études de faisabilité et de création de prototypes, selon un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) N° 81. Signé par le ministre des Finances Aïmene Benabderrahmane et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, Yacine El Mahdi Oualid, cet arrêté datant du 23 août 2021 fixe la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale N° 302-150 intitulé «Fonds d'appui et de développement de l'écosystème des start-up». Au titre des dépenses, le Fonds prend en charge le financement des études de faisabilité à caractère technologique et à caractère économique, de l'élaboration du plan d'affaires (Business plan), le financement des assistances techniques, ainsi que les frais liés à la création d'un prototype. Les dépenses du Fonds couvrent également les frais liés à la formation, les frais d'incubation des start-up, notamment les frais d'hébergement pour les start-up labélisées, ainsi que les frais d'incubation de projets innovants labélisés. Dans le cadre de la promotion de l'écosystème des start-up, il a été précisé que ce compte d'affectation spéciale prendra en charge les frais liés aux interventions des experts pour le comité chargé de la labélisation, aux frais de dépôt au niveau national et international de brevet de marque et leur maintien pendant la période de validité de la labélisation de la start-up et projet innovant. Il couvre également les frais liés à la mise en place de programmes spécifiques de lancement et d'appui des start-up, selon les besoins technolo-

giques des entreprises nationales. Au titre des recettes, les ressources de ce compte sont constituées des dotations de l'Etat, des produits des taxes fiscales et parafiscales, des dons et legs ainsi que toutes autres ressources et contributions. Dans le même Journal officiel, un autre arrêté interministériel a fixé les modalités de suivi et d'évaluation du même compte d'affectation. Il s'agit de l'arrêté interministériel du 23 août 2021 signé par le ministre des Finances et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des start-up. En vertu de ce texte, l'accès au financement du fonds est ouvert aux porteurs des projets innovants et start-up et incubateurs et subordonné à la signature d'une convention avec le ministre chargé des start-up fixant notamment les modalités de mise en œuvre, d'exécution et de suivi des actions éligibles aux dotations du fonds, les droits et obligations, le montant des dotations accordées ainsi que les modalités de leur versement. Les personnes physiques ou morales bénéficiaires du financement sont tenues d'établir, selon ce texte, un ou des bilan(s) périodique(s) de l'utilisation des dotations et les adressent aux services du ministre chargé des start-up. Des actions de suivi et de vérification inopinées de l'état de mise en œuvre de programmes d'actions qui font l'objet du financement, peuvent être diligentées par ces services, est-il également précisé. En outre, le ministre chargé des start-up doit élaborer un programme annuel prévisionnel des actions à financer et établir un bilan annuel d'utilisation des dotations qui sera transmis au ministre des finances, à la fin de chaque exercice budgétaire.

Énergies renouvelables L'investissement mondial a atteint un niveau record en 2020

L'investissement mondial dans les énergies renouvelables (EnR) a atteint un niveau record en 2020, avec plus de 500 milliards de dollars, mais reste concentré dans les pays développés, a indiqué un nouveau rapport de BloombergNEF (BNEF) et du Climate Investment Funds. «Malgré la réalisation d'un record annuel de 501 milliards de dollars en 2020, les investissements mondiaux dans la transition énergétique se sont davantage concentrés dans les pays les plus riches, probablement en raison de la pandémie de la Covid-19», est-il souligné dans le rapport. Intitulé «Multiplying the Transition : Market-based solutions for catalyzing clean energy investments in emerging market», ce rapport détaille la manière dont les capitaux ont été mobilisés pour soutenir la croissance des énergies renouvelables et offre des informations sur la manière de développer davantage ces investissements dans des domaines clés. Le rapport a souligné l'importance des marchés émergents pour concrétiser la transition énergétique mondiale. «Avec l'expansion économique rapide et l'amélioration de l'accès à l'électricité, nous nous attendons à ce que les marchés émergents représentent 68% de la demande mondiale d'électricité d'ici 2050», avance le document. Cela crée un besoin «urgent» de garantir non seulement que les nouvelles capacités de production d'électricité soient propres, mais aussi que les actifs soient remplacés avec succès par des énergies renouvelables. Cependant, l'impact économique de la pandémie a mis à rude épreuve les finances publiques et a souligné le rôle du capital privé dans la réalisation des engagements climatiques, constatent les deux organisations.

Santé

La rencontre régionale sur l'amélioration du système sanitaire à Alger ouverte

Les participants aux travaux de la rencontre régionale sur la relance du secteur de la Santé, lancés, samedi à Alger, et qui s'étalent sur deux jours, s'attèlent à formuler des propositions visant à optimiser le système sanitaire et les services offerts aux patients pour constituer une plateforme à la rencontre nationale prévue avant la fin de l'année en cours. Le directeur de la santé de la wilaya d'Alger, Abderrahim Yala a expliqué, que cette rencontre régionale concernait les wilayas limitrophes, à l'instar de Boumerdès et Tizi-Ouzou, et visait la formulation de propositions à même de relancer le système sanitaire en réponse aux multiples appels lancés par les syndicats et organisations du secteur. De son côté, le directeur de la santé de Tizi-Ouzou, Mohamed Mokhtari a fait

savoir que la rencontre se déclinait en sept ateliers, notamment les urgences médicales, la prévention et la promotion de la santé et la carrière professionnelle des personnels de la santé, indiquant que les propositions devant sanctionner cette rencontre apporteront des réponses aux préoccupations aussi bien des citoyens que des praticiens de la santé publique. De son côté, le membre du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus, le Pr Riad Mahiaoui a insisté sur l'importance de la rencontre qui porte «sur toutes les questions inhérentes à la santé, à commencer par les urgences médicales jusqu'à la numérisation», soulignant que ses conclusions seront prises en considération pour l'amélioration de la santé publique. Sur l'éventualité d'une qua-

trième vague de la Covid-19, le Pr Mahiaoui a dit «nous ne la souhaitons pas», mettant l'accent sur la nécessité de se conformer aux mesures préventives et l'importance de la vaccination, notamment pour les maladies chroniques. Pour sa part, le président du Bureau d'Alger du SNAPO, Chafik Rahem a appelé les citoyens à se rapprocher des points de vaccination au niveau des pharmacies, pour atteindre l'immunité collective et éviter une quatrième vague. Issus des trois wilayas du centre du pays, les participants prennent part à sept ateliers dont la gestion des établissements sanitaires, la promotion de la santé, la formation et l'évaluation des ressources, les médicaments et les équipements, outre la finance et les activités des structures de santé et autres.

Laghouat

Sortie de la 1^{re} promotion de médecins de la faculté de médecine

La première promotion forte de 19 médecins est sortie, samedi, de la faculté des sciences médicales de l'université Amar-Thelidji de Laghouat après un cursus de formation pédagogique et théorique de sept ans. S'exprimant lors de la cérémonie de sortie, le wali de Laghouat, Abdelkader Baradai, a souligné que cette promotion, fruit de la volonté politique des hautes instances du pays, devra contribuer à la consolidation de l'encadrement médical du secteur de la Santé de Laghouat et du pays en général. Le doyen de la faculté de médecine, le Pr Tahar Rayane, a, de son côté, affirmé que la formation et la sortie de cette première promotion des médecins confirme «le travail laborieux et serein des enseignants et du staff administratif qui ont relevé le défi des contraintes pour assurer la formation et la sortie de médecins compétents». Créée en vertu d'un décret présidentiel en 2013, la faculté de médecine de Laghouat, d'une capacité d'accueil de 2000 places pédagogiques, dispose de 24

salles de cours théoriques et pratiques, de 10 laboratoires, en plus d'un centre de simulation (hôpital virtuel), encadrés par un Professeur, quatre conférenciers, grade «A», et 24 enseignants hospitalo-universitaires. La formation de qualité des étudiants en médecine a été étayée par l'existence de structures médicales dans la wilaya, en sus de la conclusion de conventions de coopération et d'échange avec d'autres facultés similaires du pays par souci d'assurer une formation pédagogique et théorique qualitative, a indiqué la même source. L'université de Laghouat sera dotée, en perspective des prochaines saisons universitaires, de nouveaux laboratoires, d'un autre versé dans la pharmacie et la chirurgie dentaire, selon le même responsable. Melle Sabrina Guerradi, médecin nouvellement promue, a déclaré à la presse, qu'elle «entend assumer sa noble mission en compagnie de ses collègues d'une manière professionnelle en fonction des règles humanitaires».

Médéa

La poignée d'hommes qui embrasa la zone II

La région de Médéa, que l'armée coloniale française pensait à tort contrôler, ne tarda pas à rallier la guerre de Libération nationale, déclenchée le 1^{er} Novembre, grâce au courage et la détermination d'une poignée d'hommes, dirigés par le martyr Tayeb Bougasmî, connu sous le nom de Tayeb El Djoughlali.

Le retentissement des attaques conduites par les précurseurs du combat libérateur, notamment dans les monts de l'Aurès, contre les troupes coloniales françaises, va précipiter les événements dans la région de Médéa où un groupe d'anciens militants infatigables de la cause nationale s'attela, sous la conduite du chahid Tayeb El Djoughlali, tombé au champ d'honneur en 1959 à Dar Chioukh (Djelfa), à mettre sur pied la première cellule combattante, selon des archives locales. Désigné par le chahid Boudjemaa Soudani, alors chef de la wilaya IV historique, Tayeb Djoughlali s'employa, avec l'aide de deux autres martyrs, en l'occurrence, Benyoucef Kritli et Rachid Ben Sid Oumou, à structurer et organiser les maquis de la région de Médéa, zone II de la wilaya IV, ainsi qu'à se préparer militairement pour les missions à venir.

Renfort de troupes et organisation de la Révolution

Des éléments, affiliés au Parti du Peuple algérien (PPA) et d'anciens membres de l'Organisation secrète (OS), vont constituer le noyau dur en charge de mener des opérations militaires sporadiques, à partir des maquis d'El Omaria, Tablat et El Aïssaouia, et qui s'étendront plus tard à l'ensemble de la zone II, et même au-delà. Des abris et des refuges sont aménagés dans les maquis, des armes sont collectées auprès des citoyens qui détiennent

encore des fusils de chasse, ou récupérées sur l'ennemi, et une opération de recrutement va cibler, les jours qui ont suivi le début de la Guerre de Libération nationale, les personnes de confiance. Le chahid Rabah Saoudi, dit «El Djebass», est chargé par Tayeb El Djoughlali de cette délicate mission de recrutement, notent les mêmes archives, qui mettent en avant le travail colossal entrepris par le chahid pour attirer de nouvelles recrues et étoffer, ainsi, les rangs de l'Armée de Libération nationale (ALN). Ce renfort de troupes, qui ira crescendo à partir de 1955, va se traduire par une meilleure organisation de la Révolution au niveau de la zone II, à travers la mise en place de structures chargées de l'enrôlement et l'organisation des unités combattantes, l'armement et des finances, est-il mentionné.

Des groupes de recrues étaient envoyés, à partir de février 1956, dans les camps d'entraînement installés dans les maquis de «Zbarbar» (Bouira), et, une fois leur stage terminé, ces derniers furent dispatchés au sein des unités opérationnelles affectées au niveau de «Djebel Zeccar», «Mouzaïa», «Ouarsenis» et dans différentes zones de combats, situées dans la région de Médéa et ses environs, rapportent les archives. D'autres groupes feront leur apparition, d'abord à Tablat, sous la conduite du chahid Rabah Mokrani, connu sous son nom de guerre de «Si Lakhdar», commandant de l'ALN, mort au combat le 5 Mai 1958, à «Djbel Boulegroune», commune de Djouab, à l'est de Médéa, puis à Berrouaghia,



Ph : D.R. ©

autre grand fief de la Révolution, dirigé par le chahid Ibrahim El Aid, alors qu'un 3e groupe écumera, à partir de l'année 1956, la vaste étendue steppique de la commune d'Aïn Boucif, sous la direction du chahid Mohamed El Kerarchi. Malgré la supériorité militaire de l'ennemi, ces cellules combattantes ont réussi à mener, avec succès, des dizaines d'opérations

militaires, entre juin 1955 et la fin 1956. Les archives de cette période font état de près d'une vingtaine d'attaques ou d'accrochages menés contre les troupes de l'armée d'occupation française, en sus de dizaines d'embuscades, de sabotages d'infrastructures militaires et d'actions ciblant des militaires ou des policiers.

M. Mahmoudi

Livraison du nouvel hôpital de Tablat

Le nouvel hôpital de Tablat (nord-est de Médéa), d'une capacité de 60 lits, a été livré, après l'installation des équipements médicaux indispensables à son fonctionnement, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya. La mise en service effective de cet hôpital, tant attendu par la population locale, interviendra, début novembre prochain, a-t-on signalé, précisant que le ministère de la Santé avait donné récemment son accord pour entamer le transfert des principaux services médicaux de l'ancien hôpital de Tablat, vers la nouvelle structure, en prévision de son ouverture aux patients de la daïra de Tablat.

Pour rappel, le projet de réalisation d'un nouvel hôpital à Tablat, en remplacement de l'ancien établissement hospitalier, qui n'était plus adapté pour la prise en charge du nombre

important des patients, avait connu, plusieurs retards, depuis son lancement en 2003. L'entreprise étrangère sélectionnée avait ainsi abandonné le projet, au bout d'une année et faute de subventions financières, il était ainsi difficile de relancer le projet. Les travaux de réalisation de cet hôpital, à l'arrêt depuis 2004, ont, faut-il le rappeler, repris en 2016, suite au déblocage, par le ministère de la Santé, d'une enveloppe financière de 800 millions de dinars, destinée au financement de la partie génie civil en sus d'une autre rallonge budgétaire de 200 millions de dinars réservée pour équiper la structure. Les services de la wilaya de Médéa ont, par ailleurs, fait part de l'ouverture de deux nouvelles polycliniques à Bouskène (daïra de Beni Slimane), à 63 km à l'est du chef-lieu de wilaya et à El

Haoudine (daïra de Tablat), à 105 km au nord-est, qui permettraient de renforcer la couverture sanitaire au niveau des deux localités. Les deux structures sanitaires ont été aménagées dans d'anciens locaux à usage professionnels, laissés à l'abandon depuis plusieurs années, a-t-on indiqué, soulignant que les dites structures abritent, chacune, un service des urgences médicales, un laboratoire d'analyses médicales, un service de radiologie et un autre pour la chirurgie dentaire. Ces services médicaux permettront de garantir une meilleure prise en charge des patients, issus des localités de Bouskène et d'El Haoudine et des villages environnants et d'atténuer la charge sur les établissements hospitaliers situés dans les villes de Beni Slimane et Tablat.

M. M.

Service de radiothérapie de Blida La surcharge et le manque de moyens impactent la prise en charge des malades

Le service de radiothérapie relevant du Centre anti-cancer (CAC) de Blida, qui accueille des malades de plusieurs wilayas, notamment des femmes atteintes de cancer du sein, fait face à une grande pression, due à la hausse annuelle des cas d'atteintes par cette maladie, mais aussi au manque de moyens, impactant fortement la prise en charge des patients. En attendant la réception, selon les responsables du centre, de nouveaux équipements l'année prochaine qui devront atténuer cette charge, le CAC, où un nombre de plus en plus croissant de femmes atteintes de cancer du sein sont admises, travaille à plein régime. Les listes d'attente sont de plus en plus longues et les rendez-vous sont fixés avec des délais d'attente dépassant souvent les six mois. Selon le Pr Adda Bounedjar, chef du service oncologie, le CAC accueille chaque année «2000 nouveaux cas de cancer, dont 500 cas de cancer du sein, soit 25% de la totalité des cas». Cette situation fait qu'une grande pression est exercée sur les trois accélérateurs linéaires du CAC de Blida, avec 200 radios/jour, au lieu de 150 recommandés, ce qui provoque des pannes récur-

rentes, d'autant que l'un de ces accélérateurs date de 2006, a indiqué le président du conseil du CAC. Evoquant le problème de maintenance du matériel et la lenteur d'importation des pièces de rechange, il a appelé à faciliter les procédures d'importation, à travers, notamment la création d'un couloir vert pour les équipements médicaux, afin de réduire les délais de livraison à 48 heures ou 72 heures, au lieu de deux mois actuellement, soulignant que «le secteur de la Santé est un secteur sensible». Ces pannes d'accélérateurs ont impacté négativement sur la prise en charge des malades, notamment ces deux dernières années.

A titre indicatif, quelque 1687 malades ont été prises en charge en 2020, avec une moyenne de 33 560 séances de radiothérapie, contre 1772 malades en 2019, avec une moyenne de 32 032 séances, et pas moins de 2112 malades traitées en 2018 avec une moyenne de 50 635 séances, selon les chiffres fournis par le Dr Sonia Belacheb, sous-directrice des activités sanitaires. Plus de 1000 malades sont en attente d'un rendez-vous pour bénéficier d'une séance de radiothérapie, a-t-elle déploré, assu-

rant que cette longue attente peut être fatale à une malade ayant subi une mastectomie (ablation du sein). S'alarmant de ce problème, qui ne se pose pas pour les malades requérant une chimiothérapie, plusieurs wilaya ayant été dotées, ces dernières années, d'unités de chimiothérapie, à l'instar de Tizi-Ouzou, Chlef et Aïn Defla, le Dr Belacheb a fait état d'une hausse croissante des cas de cancer du sein, estimés à 323 nouveaux cas durant le premier semestre de 2021, dont 292 cas ayant nécessité une mastectomie, contre 525 cas en 2020 et 729 cas en 2019. «Une amélioration urgente de la prise en charge des malades est plus que nécessaire», a-t-elle affirmé. Lors d'une visite au service de radiothérapie du CAC de Blida, une panne est survenue sur l'un des accélérateurs linéaires. Une situation, qui a provoqué la colère de nombreuses malades, qui se sont plaintes des pannes répétées du matériel, d'autant que nombreuses ont fait de longs trajets contraignant à partir des wilayas de Chlef, Tissemsilt, Aïn Defla ou encore Djelfa.

Ces femmes atteintes de cancer du sein, dont le sort dépend des délais et de la qualité de prise

en charge, ont exhorté l'aide des autorités compétentes. Parmi elles, une dame ayant subi une mastectomie depuis plus de six mois, s'est dite effrayée de voir son état s'aggraver si elle ne bénéficie pas rapidement de séances de radiothérapie, en raison des pannes récurrentes de l'accélérateur linéaire. Une autre femme de Tissemsilt, arrivée au service de radiothérapie depuis les premières heures de la matinée dans l'espoir de bénéficier d'une séance, a déclaré être épuisée par l'attente. Pour faire face à cette situation, le service de radiothérapie du CAC de Blida sera doté d'un nouvel accélérateur linéaire l'année prochaine, dans le cadre du programme du ministère de la Santé, a révélé le directeur du CAC de Blida, Amar Tabacha qui a assuré que le «problème d'obsolescence de l'accélérateur linéaire qui date de 2006 sera pris en charge par l'acquisition d'un nouvel appareil d'une capacité de 80 radios/jour». «L'acquisition de ce nouvel accélérateur facilitera le travail du staff médical et réduira de façon significative les longues listes d'attente», a encore assuré Dr Sonia Belacheb.

R. N.

Sétif

Le DGSN préside la sortie de la 2^e promotion des lieutenants de police

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Farid Bencheikh, a présidé, ce jeudi, à l'Ecole des officiers de police de Sétif, la cérémonie de sortie de la 2^e promotion des lieutenants de police, composée de 449 sortants.

Le DGSN a présidé les festivités de sortie de cette promotion composée de 449 lieutenants de police, dont 40 femmes, et baptisée du nom du commissaire de police Abdenacer Belabbas, tué dans une embuscade terroriste en 1994 à Barika (Batna). Accompagné des autorités locales, civiles et militaires, et des membres de la famille révolutionnaire, le DGSN a procédé à l'attribution des grades et attestations aux lauréats et assisté également à la remise du drapeau à la nouvelle promotion avant de suivre des exhibitions d'arts martiaux et de sport exécutées par les sortants, dirigés par l'instructeur de police Kamel Ghadjati, détenteur du 6^e degré en arts martiaux. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la cérémonie de sortie de la 2^e promotion des lieutenants de police, le directeur de l'Ecole des officiers de Sétif, le contrôleur de police, Farid Chibout, a indiqué que les éléments de la promotion sortante ont reçu une formation théorique comportant des connaissances professionnelles, légales, techniques et policières, une préparation physique ainsi qu'une formation pratique durant 2 ans. La cérémonie a été marquée également par la baptismation de l'Ecole des officiers de police de Sétif du nom du défunt moudjahid Ahmed Loulou, décédé en mars 1986 des suites d'une maladie, et ce, en présence de sa famille, mais aussi celle du défunt Abdenacer Belabbas qui ont été honorées à cette occasion. Pour rappel, le défunt commissaire de police Abdenacer Belabbas est né en 1958 à El Hamma, dans la wilaya de Sétif, et rejoignit les rangs de la Sûreté nationale en 1981. Le dernier poste qu'il occupa a été celui de chef de sûreté de daïra de Barika (Batna) avant son décès dans cette même région en 1994, dans une embuscade tendue par un groupe terroriste. Quant au moudjahid et divisionnaire de police, Ahmed Loulou, appelé «Hamma Loulou», il est né en novembre 1936 à Lahnanha dans la wilaya de Souk Ahras et intégra les rangs de l'Armée de Libération nationale (ALN) entre 1955 et 1962, une période durant laquelle il avait occupé plusieurs postes. Après l'indépendance, en 1963, il rejoignit la Sûreté nationale jusqu'en 1975 au sein de laquelle il occupa plu-



Ph : D.R. ©

sieurs postes, avant de décéder en 1986 à l'hôpital de la Sûreté nationale à Alger. L'Ecole des officiers de police de Sétif a été inaugurée le 7 octobre 2019 et entama la formation des officiers durant la période de la pandémie de coronavirus, rappelle-t-on.

La 1^{ère} promotion, composée de 129 officiers est sortie en octobre 2020, ce qui porte aujourd'hui le nombre des lieutenants de police qui en sont sortis à 578.

Abdelmoumen Memouche

Souk Ahras

Plus de 11 000 hectares pour multiplier les semences durant la campagne agricole en cours

Une surface agricole estimée à 11 100 ha a été allouée dans la wilaya de Souk Ahras pour multiplier les semences, au titre de la saison agricole en cours (2021-2022). Lors d'une rencontre de sensibilisation abritée par l'Institut national spécialisé de formation professionnelle au centre-ville, en présence des représentants de la Direction des services agricoles et de 60 agriculteurs multiplicateurs de semences, le secrétaire général de la Chambre de l'agriculture de Souk Ahras, Hamza Bachih, a précisé que cette superficie permettra à la wilaya de Souk Ahras d'être un vrai point de stockage de semences et d'occuper les premiers rangs en matière de fourniture de divers types de semences de blé dur, blé tendre et d'orge. La réunion a été également marquée par la présence de représentants du secrétariat de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens, du Conseil interprofessionnel de la filière des céréales, la Banque de l'agriculture et du développement rural et l'Association des multiplicateurs de semences, notamment. Au cours de la rencontre, l'accent a été mis sur la nécessité de prendre les mesures adéquates visant à faciliter le bon déroulement de cette saison agricole à l'instar de l'acquisition des engrais et des semences, l'octroi du crédit

R'fig, en plus du renforcement de la confiance entre l'administration et l'agriculteur. Pour rappel, lors de la campagne de moisson-battage de la saison agricole 2020-2021, plus de 964 000 quintaux de céréales ont été collectés par la Coopérative de céréales et légumes secs, sur une production estimée à 1,5 million de quintaux de divers types de céréales. Lors de cette rencontre, un programme a aussi été tracé avec des multiplicateurs de semences pour s'engager fortement dans la culture du colza. Le secrétaire général de la Chambre d'agriculture a évoqué, à cette occasion, l'importance économique de ce produit en particulier, révélant qu'il sera procédé prochainement à la plantation de 450 ha de colza, rassurant les agriculteurs concernés quant à l'octroi des semences de colza et d'herbicides en quantités suffisantes. A noter que la culture du colza s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à développer des cultures stratégiques dans le but d'améliorer l'économie nationale et réduire la facture d'importation des huiles végétales et des fourrages, d'autant que cette plante possède des racines profondes qui contribuent à fournir des fourrages riches en protéines pour le développement de la filière lait et la production des viandes rouges.

Khenchela

Vers le lancement des travaux de réalisation et de réhabilitation de quatre bureaux de poste

Les projets de réalisation et de réhabilitation de quatre bureaux de poste dans plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, seront prochainement entamés. Le directeur de l'unité de Khenchela d'Algérie Poste, Abdelhak Abed a indiqué que le comité des marchés de cette unité est en train de finaliser toutes les procédures pour le lancement des cahiers des charges et des appels d'offres relatifs à la concrétisation des projets de construction et d'extension de quatre bureaux de poste dans les communes de Khenchela, M'toussa, Chechar et N'sigha. Il a fait savoir, à ce titre que les travaux seront lancés avant la fin du 1^{er} trimestre de l'année prochaine, au plus tard. Selon M. Abed, l'élaboration et l'approbation du cahier des charges du projet de réhabilitation du bureau de poste Ennasr, situé au centre de

Khenchela, fermé depuis 2018, ont été achevées, en attendant l'annonce du marché durant les prochains jours. Il sera également procédé prochainement, au lancement des travaux de construction d'une structure similaire dans la localité de Chechar, et ce, après l'intervention récente des autorités de wilaya pour régler le conflit qui existait entre l'unité de wilaya d'Algérie Poste et certains citoyens concernant la nature juridique du terrain abritant ce projet. Aussi, M. Abed a également affirmé que l'annonce des marchés liés à la réhabilitation et à l'extension des bureaux de poste des communes de N'sigha et M'toussa et leur publication dans des journaux nationaux, seront effectués avant la fin de l'année en cours, tandis que les travaux de réalisation sont attendus pour l'année 2022.

Il a indiqué que le bureau de poste de

Tabergda, dans la commune de Chechar, sera remis en service avant la fin de l'année en cours, d'autant que le taux d'avancement des travaux de réhabilitation a atteint 99%, tandis que ceux liés à la réhabilitation et l'extension des bureaux de poste des communes de Taouzianet, Aïn Touila, Bouhmama et Yabous ont été récemment lancés. M. Abed a souligné dans ce cadre que l'ouverture de nouveaux bureaux de poste et la réouverture des autres structures en 2022, permettront d'augmenter le taux de couverture en matière de services postaux en passant à un bureau de poste pour 8000 citoyens, contre un bureau de poste pour 12 500 personnes fin 2016. Il est à signaler que la wilaya de Khenchela dispose de 52 bureaux de poste, alors que l'unité de wilaya d'Algérie Poste compte plus de 240 000 comptes courants.

CRA de Constantine Six demandes de rétablissement de liens familiaux enregistrées depuis janvier dernier

La cellule de rétablissement des liens familiaux (RLF) du comité de wilaya de Constantine du Croissant-Rouge algérien (CRA) a reçu depuis janvier dernier six demandes de rétablissement de contact entre des personnes portées disparues dans des situations extrêmes et leurs familles. À ce propos, le coordinateur de la cellule, Azzouz Benamer, a précisé qu'à la base des demandes, tout un dossier avec des détails aussi précis que possible est établi par cette cellule en coordination avec le demandeur de rétablissement de liens avant de l'envoyer au service RLF au siège central du CRA. Il a également détaillé que dans le cadre des recherches menées, le CRA transmet, selon les cas, les demandes de recherche au réseau international de la Croix-Rouge pour obtenir des informations, relevant que «la démarche est longue et parfois difficile». Soulignant que l'existence d'une cellule de rétablissement des liens familiaux au niveau du comité de wilaya du CRA et le service humanitaire qu'elle propose «sont souvent méconnus du grand public», le même responsable a rappelé que la mission de cette cellule est d'œuvrer à rétablir les contacts rompus entre les membres de la famille, suite à un conflit d'ordre social, à l'émigration clandestine ou à une catastrophe naturelle Benamer a indiqué que la cellule du CRA de Constantine, opérationnelle depuis 5 ans, est parvenue, parfois, à rétablir les liens entre des personnes ayant émigrées clandestinement vers l'Europe et leurs proches. «C'est souvent un parcours du combattant, mais nous avons réussi dans certains cas à apporter une réponse à la famille qui a sollicité nos services et à la rapprocher d'un proche signalé disparu», a-t-il soutenu, relevant que dans d'autres cas le dossier est clôturé après des recherches infructueuses. Attestant que la cellule RLF du comité de Constantine du Croissant-Rouge algérien assume son rôle avec «engagement», Azzouz Benamer a souligné que depuis sa création, la cellule a reçu 20 demandes de rétablissement de liens familiaux.

Tlemcen

Distribution de 1339 logements à travers l'ensemble de la wilaya

Les clés de 1339 logements, tous types confondus, ont été remis, samedi, à leurs bénéficiaires au siège de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tlemcen, à l'occasion de la commémoration du 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale. Parmi ce nouveau quota distribué à Tlemcen, figurent 369 logements publics aidés dans les communes de Terny, Aïn Youcef, Beni Mester et Amieur, outre 300 logements AADL dans la commune de Hennaya. La cérémonie de remise, qui s'est déroulée en présence des bénéficiaires, de membres de la famille révolutionnaire et des autorités locales civiles et militaires, a donné lieu également à la distribution 500 aides à l'habitat rural répartis sur le territoire de la wilaya et 170 actes de lots de terrains sociaux à travers la daïra frontalière de Beni Boussaid et la daïra steppique d'El Aricha. Depuis le début de l'année en cours, 6118 logements tous types confondus ont été distribués dans la wilaya, a indiqué le directeur du logement, Ghimouz Ahmed qui a annoncé, par ailleurs, que plus de 1500 autres logements de divers types seront distribués au courant du mois de décembre prochain. La commémoration du 67^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale donnera lieu à partir de dimanche à plusieurs activités dont la réinhumation des ossements de sept chahid découverts dans la forêt de Terny (daïra de Mansourah), ainsi qu'un défilé prévu à cet effet au centre-ville de Tlemcen et autres activités culturelles dont des expositions commémorant cet événement historique qui rappelle les sacrifices énormes consentis par les Algériens pour l'indépendance du pays.



Mostaganem Relogement de plus de 240 familles du site précaire Belraïs

Quelque 246 familles du site précaire «Belraïs», à Mostaganem, ont été relogées au titre de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. L'opération de relogement de 246 familles a débuté, jeudi dernier et a ainsi permis aux concernés de bénéficier de logements publics locatifs, et ce, au niveau de plusieurs sites. La wilaya de Mostaganem a également programmé, dans deux jours, la distribution de quelque 1413 logements de différentes formules à l'occasion de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la Révolution. Immédiatement après l'opération de relogement, les services de la daïra de Hassi Mamèche, en coordina-

tion avec l'entreprise «Mosta propreté», ont procédé à la démolition des habitations précaires de ce site, pour éviter leurs réoccupation de nouveau. Récemment les services de la wilaya de Mostaganem ont distribué un quota de 2100 logements dont 1400 unités destinées à la résorption de l'habitat précaire et aux familles démunies et 669 unités de la formule location-vente (AADL). Depuis le début de l'année 2021, pas moins de 3000 logements ont été distribués à Mostaganem dont la majorité représente des logements publics locatifs. L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de relogement des familles du quartier populaire de Tidjdit, lancé en juillet dernier.

Mancer T.

Impératif de mettre en place une instance nationale pour soutenir la diplomatie sportive

Les participants à la 8^e rencontre nationale de la presse sportive, tenue à Mostaganem, ont appelé à la mise en place d'une instance nationale pour soutenir la diplomatie sportive et renforcer la position de l'Algérie au sein des instances et lors des événements sportifs continentaux et internationaux, a-t-on appris, auprès des organisateurs. Cette instance pourrait prendre la forme d'une agence nationale ou d'un comité multisectoriel qui assurera la coordination des efforts en vue de consolider la présence algérienne au sein des instances sportives internationales et lors des rendez-vous sportifs outre assurer la promotion de l'image de l'Algérie et ses capacités à organiser et abriter des événements sportifs de grande envergure. Les participants à la rencontre, organisée par l'association de la presse de la wilaya de Mostaganem et l'Organisation nationale des journalistes sportifs ont également préconisé l'adoption d'une stratégie coordonnée pour abriter des manifestations sportives en plus d'une présence de cadres algériens à tous les niveaux des instances sportives internationales tout en les assistant à occuper différents postes et assumer diverses responsabilités. Dans ce contexte, les participants ont proposé la création d'une banque nationale de données sur les cadres

sportifs de toutes les disciplines, l'organisation de programmes de formation au profit de la ressource humaine apte à représenter le pays au sein des instances internationales et le renforcement, mais aussi le développement des infrastructures de base pour abriter différentes compétitions continentales et internationales. Par ailleurs, la commission chargée de l'élaboration des recommandations a proposé la promotion de la pratique sportive et sa relation avec le développement durable, le développement du sport féminin et des personnes aux besoins spécifiques avec l'adoption d'un cadre juridique les concernant. Enfin, les participants ont insisté sur le rôle du sport dans le rapprochement des peuples et des sociétés et dans la consécration des valeurs humaines, de la paix et de l'acceptation de l'autre. La rencontre, organisée, jeudi à Mostaganem, a été marquée par la présentation de plusieurs communications sur «le rôle de la diplomatie sportive», «le cadre juridique des instances territoriales et internationales» et «la contribution des instituts, des structures et des cadres algériens dans le renforcement de la présence nationale dans les différentes manifestations sportives».

M. T.

Relizane Caravane médicale au profit des habitants des zones d'ombre de Sidi Khettab

Une caravane médicale de solidarité avec la population des zones d'ombre de la commune de Sidi Khettab relevant de la wilaya de Relizane a été organisée, vendredi, par l'association pour la promotion de la santé et d'aide aux personnes en difficulté. La présidente de l'association, le Dr Amine Douadji a indiqué que cette caravane permettra d'apporter aide et assistance aux habitants du douar

«Deghamidj», situé dans l'une des zones d'ombre de Sidi El Khettab. Les membres de cette caravane ont prodigué, au niveau de l'école primaire de ce douar, plus de 100 consultations médicales et assuré un accompagnement psychologique et orthophonique à certains habitants. Le Dr Douadji a rappelé que son association a organisé plusieurs sorties similaires, notam-

ment durant la période de confinement sanitaire au niveau des wilayas de Relizane et de Chef. Cette nouvelle caravane a permis également de distribuer diverses aides et tenues vestimentaires chaudes à l'approche de la saison hivernale. Ses animateurs ont également animé des rencontres de sensibilisation autour de la prévention contre la Covid-19 et le cancer du sein.

Oran Cérémonie de réinhumation des restes de 22 chahid

Une cérémonie de réinhumation des restes de 22 chahid a été organisée, vendredi, au niveau des carrés des martyrs des communes d'Es Senia et de Boutelils (Oran), en présence du ministre des Moudjahidine et des ayants-droits, Laïd Rebiga, à l'occasion de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. La cérémonie, à laquelle ont pris part les autorités de la wilaya d'Oran et des représentants de la famille révolutionnaire, a ainsi permis la réinhumation de 19 chahid, précédemment enterrés au cimetière «Cheklaoua», dans la commune d'Es Senia, au carré des martyrs de la même collectivité locale. Les restes de trois autres chahid ont été inhumés au carré des martyrs de la forêt de M'sila, dans la commune de Boutelils. Ces restes ont été exhumés, lundi dernier, de différents endroits boisés de la commune d'Aïn El Kerma. Dans une allocution prononcée à cette occasion au niveau du cimetière d'Es Senia, le ministre a souligné que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre des festivités du 67^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre 1954, commémoré sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a rappelé que cette campagne, lancée officiellement, vendredi, à partir de la wilaya d'Oran, permettra la réinhumation des restes de plus de 1000 chahid à travers le territoire national. Selon lui, «jusqu'à présent, les Algériens continuent de recenser leurs martyrs». M. Rebiga a également évoqué dans son intervention les sacrifices consentis par les martyrs de la révolution pour le recouvrement de l'indépendance nationale, soulignant que «les chahada qui ont consenti le sacrifice suprême pour le recouvrement de l'indépendance nationale constituent aujourd'hui un exemple pour la jeunesse et une preuve irréfutable démontrant que l'Algérie est un modèle pour les autres nations en matière de sacrifice». «En rendant hommage à nos martyrs, nous célébrons la gloire et la grandeur de l'Algérie car, nos chahada ne représentent pas seulement l'Histoire et le passé de notre pays, mais également son présent et son avenir radieux». Par ailleurs, le ministre des Moudjahidine et des ayants-droits a appelé les Algériens à s'inspirer des positions et des valeurs défendues par les martyrs et à se lancer dans la bataille du développement pour assurer la prospérité et l'essor du pays. À l'occasion de cette cérémonie, des familles des chahada réinhumés ont été honorées. Le ministre devra procéder à la dénomination du siège de la Direction de wilaya de la protection civile d'Oran du nom du défunt moudjahid Bensenouci Mohamed.

Lehouari Kaddour

Peut-on vraiment injecter une puce 5G via un vaccin ?



Il y a quelques mois, une rumeur s'est emparée des réseaux sociaux : le vaccin contre la Covid-19 contiendrait des puces électroniques 5G permettant de pister les personnes vaccinées pour récupérer des données privées. Il est ironique de constater que cette rumeur est apparue presque cinquante-six ans jour pour jour après que Gordon Moore, l'un des fondateurs d'Intel, ait énoncé une loi empirique indiquant un doublement du nombre de transistors sur une puce électronique tous les deux ans environ. Cette loi est encore vérifiée aujourd'hui avec les composants électroniques élémentaires –les transistors– qui atteignent des tailles nanométriques. Les premiers composants électroniques ont été réalisés avec des ampoules sous vide contenant des filaments et des grilles appelées triode. Par chauffage et effet électrostatique, de faibles signaux électriques pouvaient être amplifiés. C'est ce qui a permis les premières transmissions sans fils de signaux en morse au début du XX^e siècle. Encombrants, fragiles, coûteux et fonctionnant avec des tensions élevées, ils seront remplacés par des technologies dites à l'état solide avec des cristaux de matériau semi-conducteur. Le composant à semi-conducteur réa-

lisant la fonction d'amplification a été mis au point dans les années 1950 et le nom commercial a été choisi par les laboratoires Bell à l'origine de cette invention : le transistor. Le premier circuit intégré, c'est-à-dire la possibilité de réaliser directement dans le cristal semi-conducteur plusieurs transistors connectés entre eux, a été réalisée à la fin des années 1960. De façon industrielle, les circuits carrés sont montés les uns à côté des autres pour faciliter leur découpage avant mise en boîtier. En 2021, IBM vient d'annoncer la réalisation d'un transistor avec une zone active de 2 nanomètres (soit une vingtaine d'atomes placés les uns à côté des autres) : solid state que l'on trouve aujourd'hui dans les disques à l'état solide des ordinateurs, les solid state disks (SSD).

Problème de géométrie

Combien de transistors pourrait-on graver sur un morceau de circuit intégré carré qui passerait par le trou de la seringue utilisé pour le vaccin ? Le circuit est carré, l'aiguille est circulaire de diamètre interne 0,6 mm : on commence par de l'électronique et voilà un problème de géométrie qui don-

nerait bien du fil à retordre à un collégien. Le côté du carré qui peut entrer dans un cercle de 0,6 mm de diamètre est de 0,848 mm. Cela permet de réaliser 72 millions de transistors (pour un transistor de surface 100 nm x 100 nm) ; autant que dans les puces qui équipent les derniers processeurs des téléphones d'une marque «pommée» bien connue. Il est donc possible de mettre dans la seringue d'injection d'un vaccin une puce électronique étanche possédant les capacités de calculs similaires à celles des téléphones portables actuels. Encore faut-il qu'elle communique avec l'extérieur et qu'elle soit alimentée électriquement.

Tout cela ne tient qu'à un fil

Ce n'est pas qu'un problème de taille, car la puce injectée doit communiquer sans fils avec l'extérieur du corps humain. Des antennes doivent donc être intégrées à la puce pour ce type de communication. Ce sont les équations de Maxwell qu'il va falloir utiliser pour dimensionner la taille des antennes. James Clerk Maxwell est un physicien et mathématicien écossais du XIX^e siècle. On lui doit notamment la démonstration relative aux champs électromagnétiques utilisés dans les transmissions sans fils de nos smartphones et qui se propagent dans l'espace sous la forme d'une onde à la vitesse de la lumière. D'après les équations de Maxwell, la taille idéale d'une antenne doit être égale au rapport entre la vitesse de la lumière et la fréquence des ondes électromagnétiques (la longueur d'onde). Des sous-multiples de cette taille idéale (1/2, 1/4, 1/8, etc.) peuvent également être utilisés pour limiter l'encombrement au détriment de la détection. La 5G actuelle utilise des bandes de fréquence autour de 3,5 GHz. En choisissant un sous-multiple de 1/4 pour limiter la taille de l'antenne, une antenne de 2,1 cm doit donc être réalisée pour permettre à la puce électronique de communiquer sans fils avec l'extérieur du corps humain. Avec une telle dimension, toute la surface de la puce n'est pas suffisante pour réaliser l'antenne même sous forme d'un serpent. C'est d'ailleurs quelque chose que nous connaissons tous à condition de pratiquer une activité sportive et donc d'aller dans une enseigne de sport bien connue : chaque article acheté possède une puce RFID. La seule partie vraiment visible de la puce, c'est l'antenne en forme de serpent.

La puce à l'oreille

Les chiens et les chats sont des précurseurs en la matière, car le tatouage a été remplacé par une

implantation d'une puce en sous-cutanée. Le dispositif fait une petite dizaine de millimètres pour simplement contenir un numéro unique qui pourra être lu sans contact. La lecture de ce numéro se fait en approchant le système de lecture près de l'oreille de l'animal. Et c'est le cas de toutes les technologies de transmission de données sans fils : la distance entre la puce implantée et le lecteur est faible souvent limité à quelques centimètres. La réalisation d'antennes suffisamment petites pour pouvoir injecter une puce dans un vaccin n'est pas envisageable avant soixante ans. D'abord, il s'agit de sécuriser les données pour justement éviter de pouvoir détecter à distance les données échangées ; ensuite, parce que la puissance émise par une antenne décroît avec la distance au cube. Pour augmenter la distance de lecture, il faut augmenter la puissance émise et donc augmenter le volume de la batterie. Comment quantifier simplement pour pouvoir répondre à notre question initiale ? Entre des unités compliquées, des équations mathématiques complexes et des résultats très dépendants des conditions expérimentales, la question paraît simple et la réponse scientifique ne l'est pas. Pour tenter néanmoins de donner un élément de réponse sur le dimensionnement d'une batterie, on peut s'intéresser à celle des téléphones portables : la portée d'un téléphone est de 1 km pour un volume de batterie d'environ 10 cm³. En supposant que la moitié du volume de la puce injectée avec le vaccin soit occupée par la batterie, la portée de la puce serait de 0,4 cm. Compte tenu de la taille de la batterie, la puce devra donc être en contact avec le système de lecture pour pouvoir échanger des informations.

Alors possible ou pas de mettre une puce dans un vaccin ?

Le processeur d'une puce 5G peut être injecté par le trou de l'aiguille servant à injecter le vaccin. La portée sera faible et nécessitera un système de lecture en contact avec la peau. En revanche, l'antenne pour les échanges d'informations est impossible à mettre en œuvre aujourd'hui. Les fréquences utilisées dans les transmissions sans fils de la téléphonie ont été augmentées par 10 en une vingtaine d'années. En extrapolant cette loi, il faudra donc attendre soixante années pour que la fréquence des transmissions sans fils permette la réalisation d'antennes suffisamment petites pour pouvoir injecter une puce dans un vaccin. D'ici là, nous aurons tous été vaccinés contre le Covid-19.

Trois artères au lieu de deux dans l'avant-bras, le constat d'une étude australienne

Selon une étude intitulée «Augmentation récente de la prévalence de l'artère médiane humaine de l'avant-bras : un changement micro-évolutionnaire» (en anglais), publiée dans le Journal de l'Anatomie par des chercheurs des Universités Flinders et d'Adélaïde en Australie, une artère supplémentaire dans l'avant-bras est présente chez de nombreux adultes : «Depuis le XVIII^e siècle, les anatomistes ont étudié la prévalence de cette artère chez les adultes et nos études montrent qu'il y a une augmentation très nette» a ainsi précisé la docteure Teghan Lucas, l'une des auteures de l'étude. Anatomiquement, dans notre avant-bras, le sang circule à l'intérieur de deux artères : l'artère radiale et l'artère ulnaire. En revanche, lors de notre conception, une autre artère entre en jeu : l'artère médiane. Cette dernière se forme dès les premières semaines de vie et permet d'acheminer le sang vers le bout du bras, afin d'alimenter les mains et les doigts alors en pleine croissance. Au bout de 8 semaines, elle régresse, puis disparaît au profit des deux artères définitives : radiale et ulnaire. Selon l'étude publiée dans le Journal of Anatomy, de plus en plus d'adultes conserveraient cette troisième artère dans l'avant-bras : «la prévalence était de 10% pour les gens nés au milieu des années 1880, alors qu'elle est de 30% pour ceux qui sont nés à la fin du XX^e siècle, c'est une augmentation significative sur une courte période de temps» estime les auteurs de l'étude. Selon les scientifiques, cette aug-

mentation «pourrait résulter de mutations de gènes impliqués dans le développement médian des artères ou de problèmes de santé chez les mères pendant la grossesse».

Un risque majoré de syndrome du canal carpien

Si d'après les auteurs de l'étude, cette troisième artère permettrait d'améliorer l'apport sanguin général et être utilisée dans certains cas pour des chirurgies réparatrices ; la présence de cette artère médiane pourrait en revanche générer des syndromes du canal carpien plus fréquents. Le syndrome du canal carpien est dû à la compression du nerf médian lors de son passage dans le canal carpien, au niveau du poignet. Ce syndrome est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes ainsi que dans 2 tranches d'âge : entre 40 et 50 ans, et entre 60 et 70 ans. «Or, selon les chercheurs de l'étude, «Avec 30% de la population concernée actuellement, tout le monde devrait être équipé de cette artère supplémentaire d'ici à 2100.» La chercheuse Teghan Lucas a ainsi déclaré que : «Beaucoup de gens pensent que l'être humain a cessé d'évoluer, mais notre étude montre que l'être humain continue d'évoluer encore aujourd'hui : c'est ce que nous appelons la micro-évolution des humains modernes.»



Enfants : l'ennui serait très bénéfique pour leur imagination

Votre enfant à souvent la tête dans les étoiles ? Vous trouvez qu'il passe beaucoup trop de temps à s'ennuyer et ça vous inquiète ? Pas de panique, l'ennui est très bénéfique pour votre petit garnement. «Je m'ennuie» est une phrase courante que les parents entendent tout au long de la journée. Mais n'ayez aucune inquiétude. L'ennui favorise l'acceptation de soi et est une source de bénéfice pour votre enfant. Il est donc primordial de laisser votre bambin s'ennuyer. C'est en tout cas ce qu'affirme les pédopsychiatres, les périodes d'ennui sont des fenêtres de liberté pour laisser s'exprimer l'imagination, la créativité. Toutefois, depuis l'arrivée d'internet et des écrans, les enfants ont de moins en moins de temps pour s'ennuyer (et de ce fait de prendre du recul et surtout du temps

pour eux), ce qui pose un réel problème. Vous devez impérativement les éloigner de tous ces écrans pour leur donner la possibilité de s'épanouir par eux-mêmes. Car l'ennui formate l'enfant dans sa créativité et son imagination. Il cherche à créer des jeux et s'inventer des histoires. L'ennui leur permet de devenir autonome et leur donner plus confiance. Il prendra instinctivement des initiatives sans vous demander constamment de l'aide. L'ennui favorise la découverte de domaines qui passionneront votre enfant. Car c'est en s'ennuyant que votre petit garçon ou votre petite fille trouvera le secteur d'activité qui lui convient le plus et qui lui procure surtout du plaisir ! L'ennui aide aussi à apprivoiser la solitude. Car être bien avec soi-même ça s'apprend tous les jours de sa vie.

Sahara occidental

Le Conseil de sécurité appelle à la reprise des négociations Front Polisario-Maroc

Le Conseil de sécurité a publié la résolution N° 2602 sur le Sahara occidental lors d'une séance tenue, vendredi, portant propagation de la mission de la Minurso jusqu'au 31 octobre 2022, et a appelé à la reprise des négociations pour parvenir à une solution garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination.

Par 13 voix pour et deux abstentions (la Russie et la Tunisie), le Conseil a adopté cette résolution présentée par les Etats-Unis. La résolution a fait ressortir également l'impératif de parvenir à une solution consensuelle (pour le Front Polisario et le Maroc) au sujet de la question sahraouie dans le cadre des résolutions précédentes sous-tendant une solution garantissant au peuple son droit inaliénable à l'autodétermination. Le Conseil de sécurité a appelé, dans ce cadre, les deux parties au conflit à reprendre les pourparlers diplomatiques, sous l'égide de l'ONU, avec bonne foi et sans conditions préalables, tout en respectant les efforts déployés depuis 2006 et les évolutions survenues, le but étant de parvenir à une solution politique juste, durable et consensuelle. La violation du cessez-le-feu suite à l'agression marocaine perpétrée contre des civils sahraouis, le 13 novembre 2020, dans la brèche illégale d'El

Guergarat a été également établie, précise la résolution qui inclut un appel lancé à la communauté internationale pour assurer un soutien total à l'envoyé spécial onusien au Sahara occidental et lui permettre d'effectuer des visites sur le terrain. Le Conseil de sécurité a appelé les parties au conflit à collaborer avec la Minurso et à prendre les mesures nécessaires à la sécurisation des agents de l'ONU pour leur faciliter, conformément aux accords pertinents, l'accomplissement de leurs missions. Le représentant du Front Polisario et coordinateur avec la Minurso, Sidi Mohamed Omar avait déclaré à la presse, à l'issue de la parution de la résolution N° 2602, que «le Front Polisario s'attèle à évaluer la résolution du Conseil de sécurité ainsi que ses répercussions sur la situation sur le terrain et le processus de paix de l'ONU», relevant qu'un communiqué sera rendu public sur cette résolution au moment opportun.

La Tunisie réitère son soutien aux efforts du SG de l'ONU et son appui au rôle de la Minurso

La Tunisie «réitère son soutien total aux efforts constants du Secrétaire général de l'ONU en vue de parvenir à une solution politique» dans l'affaire du Sahara occidental et son «appui au rôle important de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso)», a déclaré, vendredi soir, un conseiller du Président Kais Saïed. Partant de son attachement à la légalité internationale et au rôle des Nations unies dans la préservation de la paix et de la sécurité dans le monde, la Tunisie «réitère son soutien total aux

efforts constants du Secrétaire général de l'ONU en vue de parvenir à une solution politique dans l'affaire du Sahara occidental et son appui au rôle important de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)», a précisé Walid Hajem, dans une déclaration à l'agence TAP. Le conseiller du Président Saïed a dans ce sens indiqué que «la Tunisie se félicite de la nomination du nouvel envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura» et considère qu'il s'agit-là d'un «pas important vers l'impulsion du processus politique» et d'une «dynamique positive au service d'une solution pacifique». Il a également exprimé la satisfaction de la Tunisie quant à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, rendue publique, vendredi, et qui proroge d'une année le mandat de la Minurso.

Soudan

Grande manifestation populaire samedi à Khartoum, contre le coup de force militaire

Les opposants au coup de force mené la semaine passée par l'armée au Soudan s'apprentent à organiser, ce samedi à Khartoum, une démonstration de force pour «remettre la transition démocratique sur les rails», alors que les appels à la retenue se multiplient pour «éviter un nouveau bain de sang». «Les militaires ne nous dirigeront pas, voilà notre message. Et la manifestation du million+ promise sur les réseaux sociaux et dans des graffitis sur les murs de Khartoum — n'est qu'un premier pas», explique une militante soudanaise citée par des médias. Le slogan principal de ses opposants est qu'il n'y a «pas de retour en arrière possible» après la révolte qui a renversé en 2019 le Président Omar Al Béchir, après 30 ans au pouvoir. Depuis cinq jours, les Soudanais sont entrés en «désobéissance civile». «Nous n'avons plus peur», martèle une autre opposante. Car pour les manifestants qui promettent aussi des défilés de la diaspora à l'étranger, samedi est une redite de la «Révolution» de 2019. Ainsi, les manifestants ont décidé de dire non au général Abdel Fattah Al Burhane qui a dissous, lundi, les institutions du Soudan et arrêté la plupart des dirigeants civils. En prévision des manifestations de samedi, les forces de sécurité étaient en grand nombre dans les rues et bloquaient les ponts reliant la capitale, Khartoum, aux villes voisines. Elles ont établi des points de contrôle dans les rues principales, pour parer à d'éventuels débordements de la situation, selon des correspondants de presse sur place. Dans ce contexte, les

appels à éviter la violence se multiplient. Ainsi, l'envoyé spécial du Royaume-Uni pour le Soudan et le Soudan du Sud, Robert Fairweather, a exhorté la sécurité soudanaise à «respecter la liberté et le droit d'expression» des manifestants. «Manifester pacifiquement est un droit démocratique fondamental. Les services de sécurité et leurs dirigeants seront responsables de toute violence envers les manifestants», a-t-il déclaré sur Twitter. Vendredi, les Etats-Unis ont exhorté l'armée à «la retenue», tandis que le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a enjoint «les militaires à ne pas faire davantage de victimes». Pour sa part, le chef de la Mission intégrée des Nations unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), Volker Perthes, a appelé, vendredi, les forces de sécurité soudanaises à respecter le droit de manifester pacifiquement : «Nous demandons aux forces de sécurité de respecter le droit de manifester pacifiquement et à s'abstenir de recourir à la violence», a-t-il déclaré dans un communiqué, appelant dans le même temps les manifestants à s'«engager vers la paix et à éviter la violence». Le responsable de l'ONU a, en outre, promis de «déployer tous les efforts pour un dialogue constructif et global entre toutes les parties afin de remettre le processus pacifique sur les rails». Depuis l'annonce qu'une tentative de coup d'Etat avait été déjouée le 21 septembre, les désaccords entre les partenaires militaires et civils du gouvernement de transition au Soudan n'avaient cessé de s'intensifier.

Iran

Les Etats-Unis adoptent des sanctions contre Téhéran en réponse à son programme de drones

Les Etats-Unis ont adopté, vendredi, des sanctions à l'encontre de personnes physiques et morales associées à des programmes de véhicules aériens sans pilote (drones) de l'Iran qui a condamné cette décision. Dans un communiqué, le département du Trésor des Etats-Unis a indiqué avoir placé sur ses listes deux entreprises et trois particuliers ayant fourni «un soutien critique» au programme de drones des Gardiens de la révolution islamique (GRI). Le général de brigade Saïd Aghajani, directeur du commandement des drones du

GRI, a également été placé sur liste noire pour son rôle de commandement dans les opérations de drones. «La prolifération de drones iraniens dans la région menace la paix et la stabilité internationales. L'Iran et les combattants qu'il manipule ont utilisé des drones pour attaquer les forces américaines, nos partenaires, et des convois internationaux», a déclaré le secrétaire adjoint au Trésor, Wally Adeyemo. «Le Trésor continuera de tenir l'Iran responsable pour ses actes irresponsables et violents». Le gouvernement iranien a immédiatement

condamné cette décision. «Le fait d'imposer de nouvelles sanctions démontre le comportement contradictoire de la Maison-Blanche», a réagi le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Saïd Khatibzadeh, déplorant que Joe Biden suive «les mêmes méthodes utilisées par Trump» alors même qu'il «déclare vouloir retourner aux négociations sur le nucléaire». «En imposant des sanctions, il envoie un message qui n'inspire, en aucun cas, la confiance», a-t-il encore protesté.

Mali

La présence de la Minusma «reste cruciale» à Bamako, selon El Ghassim Wane

L'envoyé spécial des Nations unies au Mali, El Ghassim Wane, a souligné que la présence de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) dans ce pays «reste cruciale». «La situation au Mali reste extrêmement difficile, avec une insécurité croissante dans le nord, le centre et maintenant aussi dans le sud», a prévenu, vendredi, l'émissaire onusien devant le Conseil de sécurité des Nations unies, cité par le site de l'ONU. «Les attaques ciblant à la fois les forces maliennes et internationales, y compris les Casques bleus de la Minusma, se sont poursuivies. Rien que ce jeudi, le camp d'Aguelhok, dans la région de Kidal, a essuyé des tirs indirects de mortiers et de roquettes», a-t-il relevé. Et d'ajouter que «la situation humanitaire est également préoccupante, avec 4,7 millions de personnes nécessitant une assistance et quelque 400 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays». Pour M. Wane, dans ce contexte, «la présence de la Minusma reste cruciale au Mali». Le Représentant spécial, qui est également le chef de la Minusma, a indiqué que la mission faisait de son mieux pour soutenir les autorités nationales. Entre mai et octobre, la Mission a répondu à «une myriade de demandes» du gouvernement et des forces de défense et de sécurité, en termes de

rations, de carburant, de transport terrestre et aérien et de services d'ingénierie, a tenu à préciser M. Wane. Il a toutefois averti que la Mission était actuellement «surchargée». «Toutes ces activités sont entreprises dans les limites des ressources existantes. C'est dans ce contexte que le Secrétaire général (de l'ONU Antonio Guterres) a recommandé une augmentation de notre opération», a-t-il fait savoir. Désormais, selon M. Wane, les autorités de transition maliennes estiment que l'amélioration de la situation sécuritaire et le lancement de certaines réformes fondamentales «sont essentiels pour la tenue d'élections crédibles et pour garantir que le retour à l'ordre constitutionnel et à la stabilité ne soit pas de courte durée». Par ailleurs, la sous-secrétaire générale des Nations unies aux Droits de l'Homme, Ilze Brands Kehris, a annoncé, vendredi, qu'elle effectuerait une visite de six jours au Mali, à partir du 1^{er} novembre. La responsable onusienne rencontrera de hauts responsables gouvernementaux, le chef de la Mission de l'Union africaine au Mali et au Sahel (MISAHEL), des hauts responsables du G5-Sahel, des membres de la communauté diplomatique, ainsi que des responsables des institutions nationales des Droits de l'Homme et d'autres entités, a-t-on indiqué.

ONU

Guterres appelle à enquêter sur les crimes commis contre les journalistes dans le monde

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé, samedi, à enquêter sur les crimes commis contre les journalistes et les professionnels des médias dans le monde et à en poursuivre les auteurs «avec la plus grande fermeté», à quelques jours de la célébration de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes. «En cette Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes (célébrée le 2 novembre), nous rendons hommage au travail des journalistes tués dans

l'exercice de leur métier et demandons que justice soit faite pour les crimes commis à leur encontre», écrit M. Guterres dans un message publié à cette occasion. Je demande instamment aux Etats membres et à la communauté internationale d'être solidaires avec les journalistes dans le monde entier, aujourd'hui comme chaque jour, et de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour enquêter sur les crimes commis contre les journalistes et les professionnels des médias et pour en poursuivre les auteurs avec la plus grande fermeté», lance-t-il. Selon l'Unesco, près de

9 cas sur 10 restent impunis. «Les journalistes font en outre face à une multitude d'autres périls : enlèvement, torture, détention arbitraire, campagne de désinformation, harcèlement, notamment dans la sphère numérique. Les femmes journalistes sont tout particulièrement exposées à la violence en ligne», selon M. Guterres. Et de poursuivre : «Les crimes contre les journalistes ont une influence énorme sur la société tout entière. De tels faits empêchent en effet les citoyens de prendre des décisions éclairées».

Ahnsa Saïd / Ag.

Égypte

Début au Caire des travaux du Comité militaire mixte libyen 5+5

Les travaux du Comité militaire mixte libyen 5+5 se sont ouverts, samedi, au Caire en Egypte, pour examiner la question de l'évacuation de tous les mercenaires et les forces étrangères de la Libye, en présence de l'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Jan Kubis, ont rapporté des médias. Cette réunion intervient à quelques semaines de la tenue des élections générales en Libye, avec une élection présidentielle prévue le 24 décembre et des législatives un mois plus tard, conformément à la feuille de route des Nations unies. Le Comité militaire mixte libyen 5+5 compte examiner, lors de sa réunion au Caire, les moyens susceptibles de mettre fin à la présence des forces étrangères et des mercenaires en Libye, et les voies à même de trouver un règlement politique à la crise libyenne, a-t-on indiqué. Le Comité militaire mixte libyen (5+5) a signé le 23 octobre 2020 à Genève, sous les auspices des Nations unies, un accord de cessez-le-feu permanent dans toute la Libye. Le Comité est l'une des trois voies poursuivies par la Mission d'appui des Nations unies en Libye, avec les voies économiques et politiques, afin de parvenir à une solution au conflit en Libye.

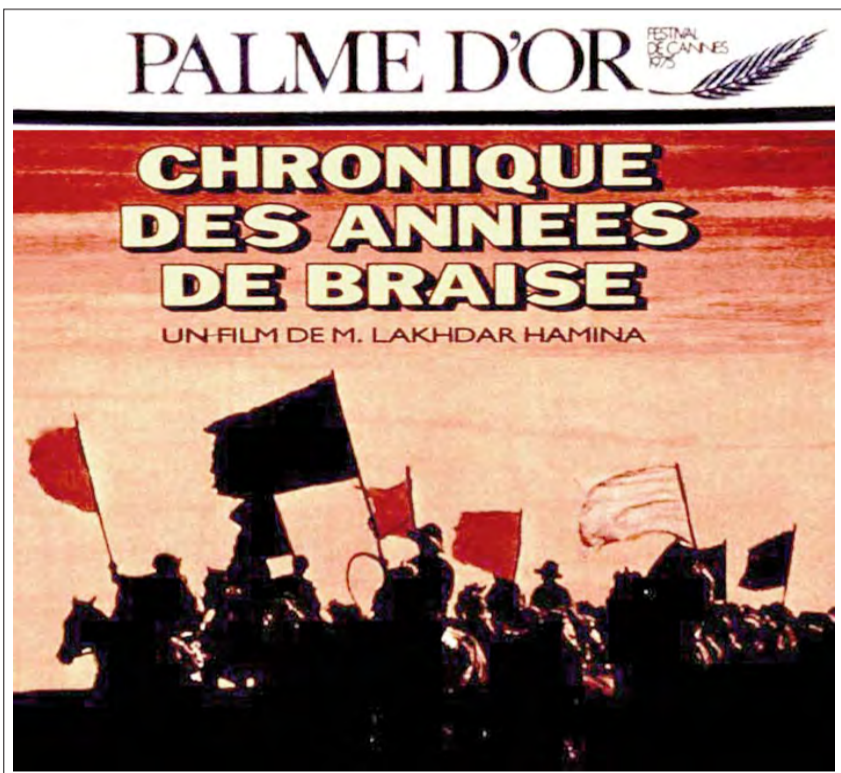
Guerre au Yémen

L'Arabie saoudite rappelle son ambassadeur au Liban

L'Arabie saoudite a rappelé son ambassadeur au Liban et demandé le départ du royaume de l'ambassadeur libanais après des déclarations du ministre libanais de l'information critiquant l'intervention de la coalition militaire dirigée par Riyad au Yémen, a annoncé, vendredi, la diplomatie saoudienne. Riyad a décidé de «rappeler son ambassadeur au Liban pour des consultations et demandé à l'ambassadeur libanais dans le royaume de quitter le territoire dans les 48 heures», a indiqué le ministère saoudien des Affaires étrangères dans un communiqué. L'Arabie saoudite a également décidé d'«arrêter toutes les importations libanaises», est-il précisé. Le royaume «regrette» la détérioration des relations avec le Liban, selon le communiqué qui ajoute que «d'autres mesures seront prises», sans les préciser. Dans une émission télévisée datant du 5 août et diffusée, lundi, Georges Kordahi, actuel ministre libanais de l'information, mais qui n'était à l'époque pas encore membre du gouvernement, avait qualifié «d'absurde» la guerre menée depuis 2015 au Yémen par la coalition militaire en appui du gouvernement, et estimé qu'il était «temps qu'elle s'arrête». Le Premier ministre libanais a renouvelé son respect pour le roi saoudien et son prince héritier et exprimé le «rejet ferme et catégorique de tout ce qui nuit aux relations fraternelles profondes avec le royaume, qui a toujours été aux côtés du peuple libanais face à ses grands défis». Il a affirmé vouloir «maintenir les meilleures relations avec le royaume» et rappelé que les propos de M. Kordahi «ne reflétaient en aucun cas la position du gouvernement». Dans un tweet, le ministre yéménite de l'information Mouammar Al Iryani a reproché à M. Kordahi d'avoir omis de mentionner les exactions des rebelles.

Révolution La Guerre de Libération nationale, une thématique importante du cinéma algérien

La glorieuse Révolution de Novembre a toujours constitué une source d'inspiration intarissable pour la production cinématographique algérienne qui avait proposé dès les premières années du recouvrement de l'indépendance des films à la gloire de la Guerre de Libération nationale et de ses acteurs afin d'en sauvegarder la mémoire et la transmettre aux générations futures.



Ph : D.R. ©

La première génération de cinéastes algériens, qui avaient vécu la Guerre de Libération nationale, ont tenu à documenter et immortaliser la condition des Algériens et les affres de la colonisation pour montrer au monde les atrocités subies par le peuple et son combat héroïque à travers des oeuvres comme *Yasmina* de Djamel Chanderli et *Mohamed Lakhdar Hamina* ou *L'Algérie en flammes* de René Vautier et son équipe, et qui constituent les premiers balbutiements du cinéma algérien. Le journaliste et critique de cinéma Nabil Hadji estime que le cinéma algérien, ainsi que la télévision, se sont «très vite intéressés à la Guerre de Libération en produisant des films documentaires gravés dans la mémoire du public».

Il considère que les premiers cinéastes se sont intéressés à cette période pour restituer leurs vécus pendant la période coloniale et ce qu'il ont vu et vécu de la guerre». De même pour les acteurs, le critique estime que ces derniers ont également «brillé à l'écran pour leur profonde connaissance du thème abordé» dans ces films qui ont été tournés dans les conditions d'époques sans grandes reconstitutions, et en noir et blanc pour en garder la crédibilité en citant les exemples de *La bataille d'Alger* de Gilo Pontecorvo, *Patrouille vers l'est* de Ammar Laskri, ou encore *La voie* de Mohamed Slim Riad. Nabil Hadji relève, par ailleurs, le grand rôle des salles de cinéma qui ont assuré un grand rôle dans la promotion et la diffusion de ces œuvres dans toutes les villes du pays en plus du rôle de la télévision nationale.

Il souligne cependant une différence d'approche dans les films historiques entre des productions dédiées à la guerre et à une période historique et d'autres plus récentes qui s'intéressent aux parcours de personnalités historiques comme les films *Zabana !*, *Krim Belkacem* ou encore *Fadhma N'Soumer*, des œuvres qui restent peu nombreuses, selon lui, pour les mauvaises conditions de production cinématographiques. Abordant le traitement cinématographique du 1er Novembre 1954, date de déclenchement de la guerre de libération, l'universitaire et critique cinématographique Ahmed Bedjaoui, estime qu'il existe «très peu d'évocation de la journée du 1er Novembre» dans les films algériens réalisés après l'indépendance. Selon lui, pour la plupart des productions, l'action «se déroulent au cœur de la lutte armée sans réellement en expliquer les

causes et les origines».

Il évoque cependant l'exception du film *Noua* (1972) d'Abdelaziz Tolbi qui décrit la vie dans un village rural et les conditions atroces dans lesquelles la population algérienne vivait et qui se termine sur la première balle tirée un premier novembre. Il estime d'ailleurs que la RTA a produit les films les plus probants, réalisés par Lamine Merbah (*Les spoliateurs*), Moussa Haddad (*Les enfants de Novembre*), Mustapha Badie (*La Nuit a peur du Soleil*), Benamar Bakhti (*Le combattant*) ou encore Mohamed Hazourli (*Alam*), pour ne citer que cela, des films dont les petits budgets imposaient d'aller à l'essentiel. Abordant les films de fiction historiques, Ahmed Bedjaoui dira qu'il a fallu attendre *Chronique des années de braise* de Mohammed Lakhdar-Hamina pour voir décrit le long processus qui a mené de la longue marche du mouvement national au déclenchement de la lutte armée.

Il existe bien quelques évocations passagères au 1er Novembre, mais en général ces films ont plus glorifié qu'expliqué le sens de cette journée capitale de notre Histoire, explique-t-il. En ce sens il estime que «nous avons produit plus de films de guerre que des films sur la Guerre de Libération avec ses spécificités». Sur la rupture avec le film historique pour une trentaine d'années, Ahmed Bedjaoui, estimant que «le cinéma n'écrit pas l'Histoire mais se contente d'en témoigner», juge normal que «les cinéastes de la 2e génération témoignent, à partir de la fin des années 60 des mutations qui se sont opérées dans la société algérienne». Il relève cependant des références à la Guerre de Libération sur laquelle s'adosent les récits de films comme *Le charbonnier*, *Tahya ya Didou* ou *Omar Gatlato*. Interrogé sur le retour des productions historiques vers 2008 avec une orientation vers les biopics, l'universitaire rappelle que «certains ont pu reprocher au secteur cinéma d'avoir produit trop de films de guerre qui excluaient totalement les chefs de la Révolution armée, la devise était au slogan 'Un seul héros le peuple !'». Depuis vingt ans, nous assistons, poursuit-il, à l'excès inverse : des biopics qui glorifient à juste titre des grandes figures mais qui par ricochet, ont tendance à occulter l'aspect profondément populaire de notre grande Révolution sur le plan à la fois armé, politique, social et culturel.

M. Toumi /Ag.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Blida

Daira d'Ouled Yaïch

Commune de Beni Mered

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, Le Président de l'Assemblée populaire communale de Beni Mered informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale n°:07/2021 apparu en date de 22/09/2021 au Journal «المستقبل المغربي» en langue arabe et en date de 22/09/2021 au journal «L'ECHO d'Algérie» en langue française pour le projet cité ci-dessous, qu'après évaluation des offres techniques puis financières suivant les critères arrêtés dans le cahier de charge, les résultats sont les suivants :

N°	Intitulé de l'opération	Entreprise Choisi	Montant de l'offre financière en TTC	Délai de réalisation	Critères de choix
01	AMENAGEMENT, REVETEMENT ET ECLAIRAGE PUBLICS RUE MENANT DE MUSTAPHA HELLAH AU CENTRE DE LA PROTECTION CIVIL DIAR EL BAHRI	LOUFI FETHI	15 186 185.00 DA	04MOIS	Qualifiée techniquement et moins disant

Les soumissionnaires participants qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis, ils peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

L'Echo d'Algérie : 31/10/2021

Anep : 2116 019 014

République Algérienne Démocratique et Populaire

Direction des travaux publics de la wilaya de Tébessa

Numéro d'identité fiscale (NIF) : 408015000012074

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉ MINIMALES

Dans le cadre du Programme de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour l'année 2019 (2^{ème} Tranche) (Budget de wilaya), Programme N° 50-2019 : suivi et travaux de réhabilitation des chemins de wilaya et chemins communaux et réalisation des ouvrages d'arts et hydrauliques (2^{ème} Tranche), la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales pour la mission de contrôle géotechnique des lots suivants :

- Lot 05: Réhabilitation du CW01 du Pk 114+500 au Pk 118+500 sur un linéaire de 4 kms (Gueriguer).
- Lot 06: Réhabilitation du CC reliant cheria et localité hdjar oum enab sur un linéaire de 3,2 kms (Cheria).
- Lot 07: Réhabilitation du CC reliant CW04 et mechtat dbidiba sur un linéaire de 2,5 kms (El Aouinet).

Seuls sont autorisés à soumissionner:

- Les bureaux d'études publics nationaux en Travaux Publics qui interviennent dans le cadre de leur texte de création.
- Les bureaux d'études possédant un agrément en Travaux Publics en cours de validité dans le domaine suivant :
 - Assistance technique à maîtrise d'ouvrage dans les travaux routiers (code 1001).

Les BET peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des travaux publics de la wilaya de Tébessa (Bureau de contentieux) sise Quartier de la commune - Tébessa, contre paiement des frais de reproduction fixés à 1.000,00 DA, au profit du compte spécial n° 301-005 de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de TEBESSA (Subdivision du Parc à matériel).

Les offres doivent obligatoirement comporter :

- Dossier de candidature:
 - Déclaration de candidature,
 - Déclaration de probité,
 - Les statuts pour les sociétés,
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le laboratoire,
 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires (Capacités professionnelles, Capacités financières et Capacités techniques).
- Offre technique:
 - Déclaration à souscrire,
 - Cahier des charges.
- Offre financière:
 - Lettre de soumission,
 - Bordereau des prix unitaires (BPU),
 - Détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres doivent parvenir sous pli cacheté à la Direction des travaux publics de la Wilaya de TEBESSA (Bureau de contentieux)- L'enveloppe extérieure cachetée et anonyme ne devra comporter que la mention :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° ».

Pour la mission de contrôle géotechnique du Projets: Lot...: ». L'enveloppe extérieure comprendra trois enveloppes intérieures séparées et cachetées indiquant la dénomination du laboratoire, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas, et ce, conformément à l'instruction aux soumissionnaires selon l'Article 10.

Les offres devront être déposées au dernier jour jusqu'à 14 heures de la période de préparation des offres fixée à (15) Quinze jour à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse ou dans le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Trois (03) mois à compter de la date d'ouverture des plis. L'ouverture des offres se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h 00 au siège de la Direction des travaux publics de la wilaya de Tébessa Quartier de la commune - Tébessa -. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

À cet effet, les BET soumissionnaires sont invités à y assister

L'Echo d'Algérie : 31/10/2021

Anep : 2123 004 227



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

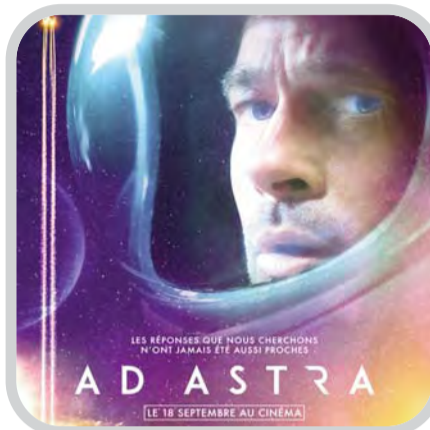


20h05 : Rémi sans famille

La douce madame Barberin est désespérée quand son mari ne veut plus que le petit Rémi vive sous leur toit. Dans une auberge où il a trouvé refuge, le petit garçon est sauvé par Vitalis, un artiste ambulancier. Il donne de l'argent à Barberin et embarque Rémi avec lui sur les routes. A ses côtés, Rémi va se découvrir un talent pour le chant. Accompagné du fidèle chien Capi et du petit singe Joli-Cœur, le duo va traverser la France...



20h05 : Ad Astra



Roy McBride a choisi de marcher dans les pas de Clifford, son père, en devenant astronaute à son tour. Clifford a disparu lors d'une mission dans l'espace. Tout le monde a conclu qu'il était mort, jusqu'au jour où cette certitude est remise en cause par certains éléments...

19h55 : Dans l'oeil des RG



Avec l'arrivée au pouvoir de Valéry Giscard d'Estaing en 1974, la menace gauchiste disparaît peu à peu. Les Renseignements Généraux portent alors toute leur attention sur les partis politiques traditionnels. Les policiers deviennent un atout du pouvoir en place contre toute forme d'opposition, d'où qu'elle vienne...

20h05 : Mentalist - Une promesse



Quand Lorelei se met à enquêter sur le rôle de John Le Rouge dans la mort de sa sœur, Jane se décide enfin à avouer à Lisbon qu'il l'a aidée à sortir de prison. D'abord en colère, Lisbon accepte malgré tout de continuer à travailler avec lui, à condition qu'il lui dise toute la vérité sur Lorelei...

20h05 : Le choc des Titans



Né d'un dieu, mais élevé comme un homme, Persée, mi-homme mi-dieu, assiste impuissant au massacre des siens par Hadès, divinité vengeresse du monde des Enfers. N'ayant plus rien à perdre, Persée se porte volontaire pour conduire une mission dangereuse et porter un coup fatal à Hadès avant que celui-ci ne s'empare du pouvoir de Zeus et ne fasse régner l'enfer sur Terre...



20h05 : McDonald & Dodds



Jane Crawford, une résidente de la clinique Mara où elle est soignée pour dépendance à l'alcool, est retrouvée morte, pendue dans sa chambre. Tout porte à croire qu'elle s'est suicidée, mais le lieutenant Dodds pense qu'elle a été assassinée. Avec sa collègue McDonald, qui s'habitue peu à peu à la vie à Bath...



19h55 : Le train



En mai 1940. Les troupes allemandes ont envahi la France. Dans un petit village du Nord, Julien Maroyeur décide de fuir avec son épouse, Monique, enceinte, et leur fille, comme nombre de ses compatriotes. Tandis que la jeune femme trouve une place assise dans le compartiment d'un train...



19h35 : Pawn Stars, les rois des enchères - Calculs meurtriers



Documentaire Etats-Unis 2015 La Gold & Silver Shop est une société de prêteurs sur gages pas comme les autres. Les trois personnages clés, Rick Harrison, Corey, ainsi que son père Richard gèrent leur commerce de Las Vegas d'une main de fer. Qu'il s'agisse d'un alligator, de tableaux de maître...



20h05 : Australie, la ruée vers l'or



Les Goldtimers sont dans leur dernière semaine de la saison, mais les pannes s'accroissent et pourraient empêcher d'atteindre leur objectif. Les Ferals pensaient avoir fini de miner pour la saison, mais après une offre qu'ils ne peuvent pas refuser, ils reprennent la prospection...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumediène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

Ligue 1

Un début timide du championnat

On ne peut pas dire que le championnat de la Ligue 1 débute sur les chapeaux de roues. La deuxième journée disputée ce week-end confirme le manque de rythme et de compétition des joueurs.

hormis les matchs du RC Arba qui se sont soldés par des scores fleuves, pour des raisons extra sportives (l'équipe joue avec l'équipe réserve, car elle n'a pas encore obtenu les licences des joueurs seniors), tous les autres pratiquement ont été serrés avec un but d'écart si ce n'est pas le nul qui sanctionne les débats. Des résultats prévisibles compte tenu du nivellement des valeurs constaté ces dernières années. Cette année, il est plus peut-être plus évident, car de nombreux joueurs talentueux ont quitté le pays pour aller tenter leurs chances ailleurs. Pour autant, il faut attendre encore quelques journées pour avoir une idée plus précise sur les forces en présence et les ambitions des uns et des autres. Cela dit, le Paradou AC a frappé fort d'emblée en remportant ses deux matchs. Tout comme l'USB qui a battu l'un des prétendants, la JS Saoura. Le MCO, après avoir surpris le CSC chez lui, lors de la première journée, est tombé lourdement chez lui face au Paradou. Comme quoi, il n'y a pas vraiment une logique à laquelle on peut se fier dans ce championnat. Par ailleurs, le premier choc de la Ligue 1 ayant opposé la JSK et l'ESS a été plutôt terne, il s'est terminé sur un triste 0 à 0 qui arrange plus les affaires des Sétifiens. Il y a du boulot pour les entraîneurs, notamment pour la JSK qui vient de limoger inexplicablement son coach Stambouli. Le CRB, le champion sortant pour sa part, a été tenu en échec chez lui par le CSC (1-1). Les Belouizdadis n'ont pu niveler la marque que dans les dernières minutes de la rencontre grâce au remplaçant Merzougui. Visiblement, les Rouge et Blanc ne sont pas encore au top. Pourtant, ils ont entamé la compétition plus tôt que les autres pour avoir disputé deux tours de la Ligue des champions. Il faut dire que cette saison ils seront plus attendus, il leur sera difficile de conserver leur titre pour la troisième année consécutive, car la concurrence s'annon-



ce rude. L'USMA est un rival sérieux pour les Belouizdadis, même si elle n'a encore rien prouvé pour le moment. Un match nul décevant face au NAHD et une victoire facile contre les espoirs du RCA, le bilan comptable est positif, mais la manière n'y est pas encore. Le MCA, de son côté, a débuté le championnat par un match nul heureux enregistré à Magra. Les Mouloudéens peuvent en effet s'estimer heureux, car ils auraient pu

perdre sans que personne ne trouve à redire, tant les locaux ont dominé les débats manquant plusieurs occasions de scorer. On attend un meilleur visage du Mouloudia, ce mardi, à l'occasion du match en retard contre le voisin, le CRB, au stade du 5-Juillet. Une affiche que l'on espère marquera le début réel du championnat, car jusqu'à présent on est resté sur notre faim.

Ali Nezlioui



Karim Kaced, entraîneur intérimaire de la JSK : «Une contre-performance»

Le nul concédé vendredi par la JS Kabylie sur sa pelouse face à l'ES Sétif (0-0) en match comptant pour la 2^e journée du championnat de Ligue 1, est une «contre-performance» pour le club, a estimé l'entraîneur intérimaire des Canaris, Karim Kaced. S'exprimant à l'issue de la rencontre, Kaced, qui a été rappelé pour diriger la JSK après la résiliation à l'amiable du contrat de l'ancien entraîneur Henri Stambouli, a considéré que la JSK a enregistré une «contre-performance» et «manqué de réalisme offensif». Refusant de parler d'«échec», Kaced, évoque plutôt «une contre-performance face à une équipe de l'ESS bien plus organisée et cohérente et on a eu du mal à trouver nos repères». «Nous avons manqué un peu de réalisme offensif et de cohésion, c'est normal pour une première rencontre», dira-t-il. Les Canaris

qui jouent à domicile ont aussi manqué de «rythme» lors de cette rencontre, ce qui est «la touche qui fait la différence lors de ces matchs», ajoutera-t-il. «On a essayé de donner sur le plan stratégique, notamment, en 2^e mi-temps, mais c'était une possession stérile et on a failli encaisser des buts», a-t-il avoué. Pour Kaced, il y a du travail à faire pour donner «une âme» à son équipe. «Il reste du travail à faire pour donner une âme à cette équipe et c'est ce que nous allons faire lors des 3 matchs prévus durant les 10 jours à venir», a-t-il soutenu à ce sujet. L'entraîneur de l'ESS, Nabil Kouki, a considéré, pour sa part, que «les 2 équipes ont manqué de niveau lors de cette rencontre» relevant que ses joueurs avec qui il a travaillé sur «les attaques rapides» ont manqué plusieurs opportunités de scorer.

EN

Slimani et Benlamri vont reprendre, Ounas et Belaïli doivent patienter

Dans deux semaines, la sélection algérienne amorcera son dernier virage dans le deuxième tour des éliminatoires du Mondial-2022 en donnant la réplique respectivement à Djibouti, au Caire, et au Burkina Faso, à Blida. Avant ces deux rendez-vous au terme desquels les Verts seront fixés sur leur sort en vue des barrages, certains joueurs de l'Equipe nationale souffrent de blessures. C'est dire que tout le monde croise les doigts de crainte de ne pas compter sur eux, notamment lors du dernier match face aux Etalons qui est d'ores et déjà qualifié de la finale du groupe. Et comme un malheur n'arrive jamais seuls, deux éléments viennent rallonger la liste des blessés des Fennecs. Il s'agit de Belaïli et Farès. Concernant Belaïli, il a contracté sa blessure lors de la précédente rencontre de son équipe, Qatar SC, dans le cadre du championnat qatari. Les examens médicaux d'usage qu'il a passés ont montré qu'il devra être soumis au repos pendant une semaine. Son retour à la compétition est ainsi attendu à partir du 8 novembre prochain. De quoi donc soulager le sélectionneur national qui table énormément sur le

natif d'Oran, auteur de quatre passes décisives lors des quatre précédents matchs entrant dans le cadre des éliminatoires du Mondial-2022. S'agissant de Farès, auteur de deux belles prestations lors de la précédente double confrontation contre le Niger et par lesquelles il a signé un retour gagnant en sélection après plusieurs mois d'absence, il serait d'ores et déjà out pour les deux prochaines sorties des Verts. Ayant contracté une blessure lors de la précédente journée du championnat italien, il devrait rester éloigné des terrains pendant quelques semaines. Cette blessure est mal tombée pour le latéral gauche auteur d'un début réussi avec sa nouvelle formation de Serie A italienne, Genoa. Heureusement d'ailleurs pour le sélectionneur national que le latéral gauche titulaire, Ramy Bensebaïni, vient de renouer avec la compétition après plusieurs semaines d'absence et de quelle manière. En effet, il a grandement contribué mercredi dans la qualification de son équipe, Borussia Mönchengladbach, au prochain tour de la coupe d'Allemagne en signant un doublé dans les bois du géant Bayern Munich. Concernant le défenseur central,

Djamel Benlamri, absent lors des deux dernières sorties des Verts pour blessure, il devait reprendre la compétition ce samedi à l'occasion de la rencontre de son équipe Qatar SC contre Al Duhail.

La situation de Feghouli inquiète Belmadi

L'international algérien, Sofiane Feghouli, continue de souffrir le martyr au sein de son club turc Galatasaray. Sa situation ne s'améliore nullement depuis quelques temps, ce qui commence à inquiéter à plus d'un titre l'entraîneur national, Djamel Belmadi, surtout que la phase finale de la CAN approche à grands pas. Il faut dire qu'au fil des semaines, tout le monde se rend compte que désormais l'entraîneur de Galatasaray, en l'occurrence, Fatih Terim, a définitivement sorti le milieu de terrain algérien de ses plans. Feghouli, qui est considéré comme une pièce maîtresse dans l'échiquier du sélectionneur national, ne quitte plus le banc de touche lors des rencontres de son équipe depuis un bon bout de temps. Pis encore, il n'est parfois même pas

convoqué dans la liste des 18, dans un comportement qui laisse plus d'un pantois, rendant encore la vie de l'ancien joueur de Valence dure sur le sol turc. En termes de statistiques, ces dernières ne jouent guère en faveur du joueur de 31 ans, si on passe en revue ses participations depuis le début de septembre dernier jusqu'à maintenant. En effet, le plus long temps de jeu dont il a bénéficié au cours d'un seul match est de 72 minutes. En dix matchs, il n'a fait que cinq apparitions, alors qu'il était recalé pendant les cinq autres. Dans toutes les compétitions, Feghouli a collecté seulement 212 minutes avec son club depuis début septembre, alors qu'il compte 165 minutes avec la sélection nationale durant la même période. Lors des deux derniers mois, «Soso», comme aime à l'appeler les intimes, n'a disputé aucun match complet avec Galatasaray, en dépit du fait que ce dernier ait joué 7 rencontres dans le championnat local et 3 autres dans l'Europa League. Tout porte à croire que l'international algérien est en train de payer les frais de son refus de partir lors de l'été passé quand la direction de Galatasaray a essayé par tous les moyens de le pousser à la sortie.

Météo

Min°
Max°

Alger

Oran

Constantine

Béchar

Ouargla

25°/19°

26°/19°

26°/12°

29°/14°

32°/18°

Horaires
des prières

Alger

El Fadjr

El Dohr

El Aasr

El Maghreb

El Icha

05h35

12h31

15h30

17h53

19h17

Alger

Plus de 11 700 logements toutes formules confondues attribués

Le wali d'Alger, Youcef Cherfa, a présidé, ce samedi, une opération de distribution de 11 740 unités de logement, toutes formules confondues, aux familles bénéficiaires à travers différentes communes de la capitale. Accompagné du secrétaire général du ministère de l'Habitat, Mohamed El Habib Zahana, le wali d'Alger a procédé, lors d'une cérémonie de remise des clés des logements organisée à l'occasion de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, à la distribution de 11 740 logements de différentes formules (public locatif, promotionnel public et location-vente). Organisé sous le slogan : «Des gloires sur les traces des ancêtres», la cérémonie s'est déroulée en présence des walis délégués de

la wilaya d'Alger, le président de l'APW et nombre de présidents d'APC. 830 logements publics locatifs, 10 329 logements de type location-vente et 581 autres de type promotionnel public (LPP) ont été distribués dans le cadre de cette opération. S'exprimant à cette occasion, le wali d'Alger a affirmé que cette opération qui se fait «sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaît le secteur de l'Habitat au niveau de la capitale dans le but d'améliorer le cadre de vie des citoyens». «Les réalisations accomplies dans le secteur de l'Habitat appellent à redoubler d'efforts, renforcer le suivi et lancer les chantiers pour répondre à la demande», a ajouté M. Cherfa.



Ph : Fatch Guidoum ©

● Présidence

Abdelmadjid Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, préside, ce jour une réunion du Conseil des ministres. Ce Conseil sera consacré à «l'examen et à l'adoption de projets de lois relatifs aux secteurs de la Justice et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi qu'à des questions en relation avec les préoccupations quotidiennes des citoyens».

Fête de la Révolution

Lundi 1^{er} novembre chômée et payée

A l'occasion de la fête de la Révolution et conformément à la loi N° 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du lundi 1er novembre 2021 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des

institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la jour-

née». «Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté».

Coronavirus

88 nouveaux cas, 69 guérisons et 5 décès ces dernières 24 heures en Algérie



Quatre-vingt-huit nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 69 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé ce samedi le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 206 358, celui des décès à 5918, alors que le nombre de patients guéris est passé à 141 601 cas. Par ailleurs, 9 patients sont actuellement en soins intensifs, note

la même source.

En outre, 29 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 16 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 3 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

Décès de l'ancien président sud-coréen Roh Tae-woo

Boughali signe le registre de condoléances

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a signé, hier, à l'ambassade de Corée du Sud en Algérie, au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le registre de condoléances suite au décès de l'ancien président sud-coréen Roh Tae-woo qui s'est éteint à l'âge de 88 ans. «Je présente, en cette douloureuse circonstance, au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de l'Algérie, peuple et gouvernement, et en mon nom, mes plus sincères sentiments de compassion et d'empathie à la République de Corée, pays ami, direction, gouvernement et peuple», a écrit M. Boughali sur le registre de condoléances. Je ne puis, a-t-il encore indiqué, «que me résigner à la mémoire du défunt qui a voué sa vie au service du peuple coréen ami,

eu le mérite d'instaurer la démocratie en Corée et de renforcer son décollage économique», indiquant que l'ancien président avait déployé des efforts pour tisser des liens d'amitié avec l'Algérie. Rappelant que les deux pays avaient signé sous la présidence du défunt l'accord sur l'établissement des relations diplomatiques en janvier 1990, M. Boughali a écrit que «la disparition de cette brave personnalité est une perte pour la République de Corée, mais également pour tous ceux qui partagent les principes et idéaux pour lesquels a combattu le défunt». «Nous sommes déterminés à raffermir les liens bilatéraux, notamment dans le domaine parlementaire afin de réaliser davantage d'épanouissement et d'essor», a conclu le président de l'APN.

Admission de l'entité sioniste à l'UA

Haniyeh encense la position algérienne

Le président du bureau politique du mouvement Hamas, Ismail Haniyeh, a loué la position de l'Algérie qui s'est opposée avant un certain nombre de pays africains à l'adhésion de l'entité sioniste au sein de l'Union africaine (UA). Ce vendredi, le leader du mouvement Hamas, Haniyeh, a indiqué à l'occasion du 67^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération nationale que «le peuple palestinien réaffirme son soutien à la position algérienne et celle de nombre de pays africains hostiles à la normalisation et à l'adhésion de l'entité sioniste à la région ou à l'UA». «La vague de la normalisation est arrivée à sa fin et n'aura pas d'autres infiltrations», a-t-il soutenu. En outre, le leader palestinien a appelé les pays africains et arabes à annuler les conventions signées avec l'occupant israélien, ajoutant que «la normalisation ne servira guère nos peuples, la question palestinienne, El Qods et notre résistance». «Toutes les conventions signées par l'entité sioniste sont inutiles et ne lui donnent pas une légitimité car la résistance palestinienne est un chiffre difficile et dans l'équation et dans la confrontation», a-t-il insisté.

